

# VILLAGE DE FOREZ

Cahier d'histoire locale - Association des usagers

du Centre Social de Montbrison (42)

N° 67 - 68 octobre 1996

p. 2 Etude de la correspondance de Jean-Baptiste d'Allard .

**Pierre DREVET**

p. 10 L'hôpital de la ville de Roanne du XVIIe siècle à nos jours.

**Francis GOUTORBE**

p. 22 Les cabarets de Saint-Bonnet-le-Courreau au XIXe siècle.

**Danielle BORY**

p. 26 Autrefois, le « château de Veauche »...

**Roger BRIAND**

p. 36 La bichicotte.

**Pierre-Michel THERRAT**

p. 41 Hommage à Marguerite Gonon (1914-1996).

**Claude LATTA**

---

VILLAGE DE FOREZ : Bulletin semestriel.

**Siège social** (abonnements) : Centre Social de Montbrison, rue Puy-du-Rozeil,  
42600 MONTBRISON

**Directeur de la publication** : Claude Latta.

**Rédaction** : Joseph Barou

**Abonnement-diffusion** : Philippe Pouzols

**Comité de rédaction** : Gérard Aventurier, Joseph Barou, Claude Beaudinat, Danièle Bory, Roger Briand, Pascal Chambon, Edouard Crozier, Pierre Drevet, Roger Faure, Francis Goutorbe, André Guillot, Jean Guillot, Marie Grange, Mickaël Lathière, Philippe Pouzols, Pierre-Michel Therrat.

**Illustrations** : Edouard Crozier, Pierre-Michel Therrat.

**Couverture** : Edouard Crozier.

**Dépôt légal** : 4e trimestre 1996.

**Impression** : Centre départemental de documentation pédagogique de la Loire, St-Etienne.

## ÉTUDE DE LA CORRESPONDANCE DE J.-B. D'ALLARD (de 1814 à 1835)

La bibliothèque de la Diana recèle mille trésors parmi lesquels une série de lettres (1) écrites entre le 14 août 1814 et le 22 novembre 1835 par M. d'Allard, célèbre collectionneur montbrisonnais. La lecture de ces lettres est l'occasion d'évoquer maints événements concernant le Forez et particulièrement Montbrison où M. d'Allard s'était installé définitivement dès 1795. De plus, l'étude de cette correspondance permet non seulement de dresser un inventaire des animaux et surtout des oiseaux venus enrichir son musée, mais aussi de connaître un peu mieux la façon dont ce grand collectionneur a constitué peu à peu son cabinet d'histoire naturelle.

### Les Autrichiens

Dans la première lettre datant du 14 août 1814 et adressée à M. de Saint-Cyr, M. d'Allard évoque l'occupation des Autrichiens, dénonçant la terrible charge qui incombe aux habitants contraints d'accueillir chez eux des militaires français appelés à défendre leur pays :

*"Nos maisons sont toujours des casernes ; de huit lits dans ma maison, cinq sont occupés par des militaires... nous éprouvons toujours des mesures de guerre grâce à notre préfet (2), a-t-on jamais vu en temps de paix faire supporter des logements militaires aussi longtemps à des habitants, et encore y ayant une caserne dans la ville (3), ça ruine notre pays, enfin je les ai tenus quelque temps à l'auberge ; j'en avais 8 pour 3 fr. par jour, ce qui fait 90 fr. par mois et 1 080 fr par an . Comment les pauvres gens peuvent-ils payer les impôts avec des charges pareilles? C'est une calamité pour les habitants qui se ruinent, pour l'Etat qu'on ne pourra payer, et pernicieux à la troupe qui disséminée dans les maisons est libre de désertir et y est engagée par les habitants empressés de s'en défaire..."*

De février à avril 1814, les habitants de la Loire voient passer des bataillons de soldats français se dirigeant soit vers Lyon menacée par les troupes autrichiennes de Bubna soit vers Paris. Les Autrichiens, qui ont envahi Feurs et aménagé un pont de bateaux sur la Loire, occupent Montbrison dès le 24 mars 1814. Grâce à une contre-attaque de Gustave de Damas et de ses partisans, les Autrichiens évacuent notre ville le 28 mars et se replient sur Feurs, vingt kilomètres plus au nord . Mais, entre le 7 et le 10 Avril 1814, Montbrison est repris par un détachement autrichien venu de Saint-Etienne, pour peu de temps puisque les Autrichiens évacuent Montbrison et les principales villes du département en avril-mai 1814. De début mai à l'automne, les opérations ayant cessé, les troupes françaises sont au repos et séjournent dans diverses communes de la Loire dont Montbrison (4).

Dans la lettre intitulée "Note N° 2", écrite sans doute au cours de l'année 1815, M. d'Allard fait encore allusion aux envahisseurs précisant que le 6° régiment de dragons qui doit s'installer à Montbrison voit son organisation reportée à cause de la présence d'Autrichiens :

*"Rien ne peut faire prévoir l'époque où doit s'organiser ce régiment... notre ville étant toujours occupée par des Autrichiens".*

Un autre passage concerne les Autrichiens dans sa lettre du 21 février 1816 où il regrette de ne pouvoir procurer à M. de Vichy la somme qu'il désirait :

*"...L'argent est devenu ici extrêmement rare depuis les enlèvements que nous en ont fait les Autrichiens, et les intérêts sont devenus à tel point usuraires qu'on ne peut faire en y souscrivant que des affaires ruineuses..."*

Rappelons que les Autrichiens pénétrèrent de nouveau dans le département en juin 1815 et dès la fin du mois d' août, toute la Loire était occupée. L'autorité autrichienne était représentée à Montbrison par le Commissaire de gouvernement Lehmann qui imposa de lourdes réquisitions. L'occupant évacua la région de novembre à décembre 1815. Pour cette même année, on peut estimer à 5 000 l'effectif des troupes françaises stationnant à Montbrison pour une population de 6 400 habitants (agglomération constituée de Montbrison, de Moingt et de Savigneux) !

## Le pont de Montrond

Dans la lettre du 2 mars 1826, d'Allard propose à M. de Vichy d'acquérir quatre et même cinq actions pour le pont de Montrond à un prix très intéressant, lui faisant miroiter un bénéfice juteux à ce marché, sachant que *"les actions rendraient par le péage 6 à 7 pour cent d'intérêt"* et lui faisant remarquer que ses plus grandes propriétés se trouvent dans le département, il se doit de participer à la prospérité du pays . *"Il faut que votre nom figure dans une entreprise qui doit procurer la prospérité "* ajoute-t-il pour le persuader.

Le pont dont il est question ici est le premier pont de Montrond construit dans le prolongement du chemin départemental n° 1 (actuelle route de Montbrison) pour traverser la Loire. Il fut ouvert à la circulation en juin 1828. Son existence fut de courte durée car la crue de 1846 le mit à rude épreuve et on dut reconstruire un nouveau pont dont le chantier fut achevé en 1853. (5)

## Un collectionneur passionné

A partir de 1812 , M. d'Allard installa au dernier étage de l' hôtel ses collections rassemblées au cours de nombreux voyages. Désirant enrichir son cabinet d'histoire naturelle, il entretient des relations avec différents correspondants résidant à Paris principalement auxquels il achète des animaux avec plus ou moins de bonheur. Parmi ces marchands, on peut citer : MM. Baillon d'Abbeville, Bécoeur, Dupont, Florent, Prévost, Verot...

M. d'Allard se rend rarement à Paris pour effectuer lui-même ses achats, souvent il met à contribution plusieurs de ses amis qui séjournent régulièrement dans la capitale pendant la période hivernale.

Ainsi pour commencer sa collection fait-il appel à M. Dufresne qui fait preuve d'une grande célérité à acquérir, sans trop marchander, quantité d'objets de physique, de collections d'oiseaux... Dans la lettre du 14 août 1814, il fait part à M. de Saint-Cyr de ses craintes, reprochant à M. Dufresne sa disposition à dépenser sans compter l'argent qui lui est confié !

*"M. Dufresne met à former ma collection un zèle dont je lui sais gré persuadé qu'il n'a d'autre intérêt que celui de m'obliger par rapport à vous (il s'agit de M. de St-Cyr)", mais qui ne peut s'accorder avec l'état de pénurie de la bourse de quelqu'un qui bâtit et qui bâtit à de si grands frais que moi (6)."*

*"... Il (M. Dufresne) vient de me mander qu'il m'a déjà acheté quantité d'objets de physique pour mille à douze cents francs, et il paraît se disposer à une petite emplette de 500 oiseaux étrangers pour la modique somme de douze mille francs, on a bien raison de dire que les savants et les gens de talent méprisent l'argent et le jettent par les fenêtres pour leurs fantaisies, pour moi, qui ne suis ni savant ni fou et qui ai la fantaisie de conserver ma fortune, je viens de le prier de ralentir un peu sa marche, et je lui annonce que n'ayant point d'argent, je ne veux plus d'emplottes jusqu'à notre prochain voyage à Paris..."*

Mais la plupart du temps c'est à M. de Vichy (7) qu'il fait appel pour ses achats à Paris . Féru d'histoire naturelle, celui-ci prodigue des conseils avisés à son ami d'Allard pour l'installation à Montbrison des objets et animaux ayant appartenu au cabinet de physique et d'histoire naturelle qu' il venait d'acheter à M. de Faudrière (lettre du 17 février 1815) .

Pendant les années 1819 à 1827, d'Allard le sollicite sans cesse pour enrichir ses collections. En 1819, il commande un sanglier à M. de Vichy qui est aussi un chasseur réputé :

*"Chassant souvent la grosse bête, vous pourriez aisément, mon ami, me faire un plaisir ; ce serait de me procurer un gros sanglier bien cossu à empailler. Je vous aurais une double obligation de me le monter. Votre talent supérieur dans cette partie me rendrait l'objet bien précieux et je serais enchanté d'avoir dans mon cabinet une pièce de votre façon..."* . (lettre du 24 septembre 1819)

En 1824, M. d'Allard lui écrit pour le prier d'accepter un nouveau service :

*"Voici ce dont il s'agit : depuis longtemps, j'ai envie de me procurer la collection des plus belles espèces d'oiseaux... Je possède l'émeraude (paradisea apoda) , le manucode (parda magnifica) et aujourd'hui, je souhaite ardemment y joindre (-----) et l'oiseau paradis orangé, je viens vous prier, mon cher, de me procurer ces deux espèces en choisissant chez les naturalistes les plus beaux." (lettre du 5 novembre 1824)*

D'Allard explique qu'il avait repéré ces oiseaux lors de son dernier séjour à Paris chez un marchand du nom de Bécoeur installé au N° 6 de la rue du Coq (!). A cette époque, il avait trouvé leurs prix un peu chers, mais aujourd'hui il est disposé à les acquérir à condition que M. de Vichy les examine avec soin. Il le prie de rendre visite à d'autres naturalistes de sa connaissance (surtout Florent, Prévost...) afin de sélectionner les plus beaux individus au prix convenable (la qualité au meilleur prix !. D'Allard fait entièrement confiance à son ami, précisant que dès que M. de Vichy aura conclu le marché et que les oiseaux seront emballés et prêts à quitter Paris, il adressera aussitôt le mandat de paiement au marchand. Ultime précaution concernant l'acheminement du colis tant convoité : il charge M. de Vichy de faire remettre la caisse à la messagerie de Roanne et afin d'éviter toute supercherie, celle-ci la confiera à M. Lapierre chargé de le réceptionner. Ce qui laisse entendre que les détournements de marchandises et les falsifications devaient être courantes et que M. d'Allard dut être plus d'une fois floué !

Dans sa lettre du 30 janvier 1826, il prend des précautions identiques pour éviter tout désagrément. Ne conseille-t-il pas à M. de Vichy de se rendre le plus rapidement chez Bécoeur pour acheter *" l'oiseau paradis multifil, pièce très belle, bien brillante et en parfait état de fraîcheur... et pour moi qui ne m'attache qu'à l'agrément, peu importe que les plumes brillantes soient collées, l'oiseau fait plus d'effet..."*, le lui faire emballer devant lui et, il lui recommande encore de s'assurer *"que la petite bête soit bien remise à la messagerie adressée à Roanne à M. Lapierre bibliothécaire, pour M. d'Allard ..."* !

Il est permis de douter des connaissances scientifiques de M. d'Allard quand on note quels sont les critères de sélection des animaux achetés. Cette attitude correspond davantage à celle d'un collectionneur fantaisiste, soucieux d'acquérir des oiseaux rares et originaux dont l'assemblage de couleurs sera du plus heureux effet, qu'à une démarche rationnelle et scientifique d'un ornithologue avisé !

En mars 1826, alors qu'il vient de perdre 10 000 F dans une affaire, il écrit à M. de Vichy que *ce fâcheux événement lui ôte (...) toute aisance et l'oblige à se retenir la bride haute pour les emplettes* concernant son cabinet. Mais la passion de la collection reprend très vite le dessus puisque quelques lignes plus loin, il prie son ami, M. de vichy, de lui commander chez le naturaliste Florent deux ou trois pies-grièches, deux gélinoxes ainsi qu'un oiseau-mouche à bec en scie du Brésil et, chez Bécoeur, la chouette phalénoïde ! Pour rien au monde il ne laisserait passer l'occasion d'acquérir cet oiseau d'une grande rareté qu'il recherche depuis longtemps ; il demande instamment à M. de Vichy de l'acheter *"de crainte que Bécoeur ne le vende à d'autres"* . Peu à peu les collections s'enrichissent et M. d'Allard organise son cabinet en plusieurs galeries (lettre du 16 janvier 1827). On y trouve des reptiles, des mollusques, des mammifères, des coquillages, des insectes et surtout des oiseaux. Cette même année, il se recommande encore à son ami (M. de Vichy) pour, d'une part, accroître sa collection de coquillages, lui demandant de lui trouver un naturaliste connaisseur en conchyliologie avec qui il pourrait correspondre et pour, d'autre part, aller rendre visite à M. Florent, naturaliste, et lui rappeler sa commande dont voici la composition :

- 1° Des reptiles seinqes, sceps, salamandres, chalcides, ophisaur, jecko ;
- 2° Des mollusques, actinies etc... ;
- 3° Les taguan et chevrotain de Java, musc ;
- 4° En oiseaux, la salangane avec son nid, l'oiseau mouche bec en scie, canard marec, et quelques peaux à choisir d'espèces les plus remarquables ;
- et 5° Enfin les n° qui ont paru des lépidoptères de M. Godard...

## Déboires avec les naturalistes parisiens

M. d'Allard qui ne peut se rendre régulièrement à Paris se méfie des marchands, leur reprochant tour à tour leur paresse (lettre du 5/11/1824), leur lenteur (lettre du 2 mars 1826), leur négligence (lettre du 16/01/1827...), il attend très longtemps les animaux commandés et ne cesse de prier M. de Vichy de leur rendre visite pour les "éperonner", les tancer et hâter les envois (lettres du 24/04/1825, du 16 /01/1827...), il leur reproche leurs prix excessivement élevés, se plaint qu'ils ne lui accordent aucune ristourne malgré ses nombreuses commandes, il ne craint pas de dénoncer les supercheries de Dupont qui "*avec ses airs de mystère ... ne cherche qu'à l'en conter*" et les traite même de "charlatans" (lettre du 30/01/1826). "*Mais de combien de ruses on est dupe avec ces vilains naturalistes!*" écrit-il en mars 1826.

Parfois, il a de désagréables surprises à la réception des colis, déballant par exemple des oiseaux non commandés :

*"Vous me ferez aussi grand plaisir de recommander à Florent de ne plus rien acheter à l'avenir ni de me destiner sans vous en avoir averti, il m'envoie l'émeu (casoar de la Nouvelle-Hollande) sans que je le lui aie demandé..."* (Lettre du 22 janvier 1826 adressée à M. de Vichy)

...Ou encore, il découvre à son arrivée à Montbrison un oiseau en piteux état, cette fois, il s'agit d'un secrétaire qu'il a d'ailleurs payé fort cher :

*"...Vous vous rappelez que cet oiseau est très terni, les plumes ébarbées en différents endroits et fort sales."* (lettre du 22 janvier 1826).

L'état de l'animal l'a tellement marqué qu'une semaine plus tard, il s'en plaint encore à M. de Vichy brochant un portrait encore moins flatteur de l'oiseau : "*Le secrétaire que vous m'avez aidé à déballer, que vous trouvâtes comme moi très fâné, les barbes des plumes rongées et ternies et en un mot une vieille pièce, que vous estimâtes de 60 à 70 fr., est porté dans sa facture à 200 fr.*" (lettre du 30 janvier 1826).

En mars 1826, il s'agit, cette fois-ci, d'un pasan vendu par M. Florent :

*"Cet animal est dans l'état le plus affreux, et il a pris bien peu de peine pour le réparer. Assurément à Paris il n'aurait pu s'en défaire ou du moins en aurait eu très peu de chose. Eh bien ! il m'en avait mis le prix sur sa facture à 400 fr. tandis qu'il me l'avait offert en premier lieu à 300 fr. tout neuf et sans défaut..."*

En avril 1827, lui parvient à son cabinet un envoi de M. Florent qui le laisse pantois : alors que M. d'Allard lui avait commandé des mollusques, des reptiles...

*"Imaginez-vous, écrit-il à son ami, que je n'y ai pas trouvé un mollusque, ni un reptile, ni un des oiseaux que je désire et demande depuis longtemps (...), au lieu de ça, (...) il m'a envoyé beaucoup de peaux d'oiseaux pris indifféremment dans son magasin, je pense qu'il n'a pas même consulté le double qu'il a de mon catalogue, car dans le nombre il s'en trouve plusieurs espèces en double dans mon cabinet".*

Malgré les multiples précautions prises, on le voit, M. d'Allard ne fut pas à l'abri de désagréables surprises et dut être victime de nombreuses supercheries commises par des marchands indécents soucieux avant tout de profiter largement des prodigalités du gentilhomme dont les connaissances en zoologie devaient être limitées et l'éducation dans ce domaine fort négligée.

## Un homme malade

Dès 1814, M. d'Allard nous apparaît comme un homme fatigué, malade, qui ne se fait plus trop d'illusions et qui, dans sa solitude, attend avec impatience la visite de ses amis :

*"Peut-être d'ici là aurai-je repris quelques forces"* (lettre du 14/08/1814).

*"...Me consolant sans peine de mon insuffisance et de mes infirmités je destine gaiement le reste de ma vie à planter mes choux dans ma solitude. Mon jardin, ma serre, ma volière, mon cabinet se forment peu à peu, acquièrent chaque jour plus d'intérêt et me préparent pour mes vieux jours qui s'approchent rapidement des jouissances qu'on ne trouve pas à un âge avancé dans les honneurs et les distinctions du monde."*

*"J'espère au moins si ce n'est plutôt qu'au moment où mes constructions et mes collections pourront mériter votre attention, je pourrai vous engager à me procurer la satisfaction de vous avoir avec St-Cyr. J'attends avec impatience cet heureux moment et croyez-moi avec un affectueux dévouement..."* (Lettre du 21/02/ 1816 adressée à M. de Vichy)

S'adressant à M. de Saint-Cyr, il se reproche à lui-même son long silence et suggère à son ami un peu d'indulgence, argumentant que, pour cette fois son silence est excusable :

*"... Ma misérable santé en est la cause, depuis cinq à six semaines, j'éprouve des coliques assez fréquentes dont je ne sais à quoi attribuer le principe, mais que l'on taxe de coliques néphrétiques ; heureusement les accès n'en sont pas longs, mais les suites sont pénibles et affectent même le moral. Ce genre de mal attriste, inspire de la mélancolie : et quand il se prolonge, on tombe dans l'apathie et dans le dégoût de la vie. J'ai fait plusieurs remèdes, mais tous inutiles parce que, je pense, on ne connaît pas la cause du mal. Je vais actuellement essayer le bois néphrétique, qui est ce qui a guéri votre tante Mlle de Boën . Je prends aussi beaucoup de bains, mais qui m'affaiblissent beaucoup ."* (lettre du 17 août 1816 adressée à M. de Saint-Cyr).

L'homme paraît très éprouvé par la maladie, affaibli et désabusé et envisage l'avenir d'un oeil pessimiste, espérant, sans trop y croire, que son ami, M. de Saint-Cyr, viendra enfin lui rendre visite :

*" Enfin tel est le cours de la vie ; à chaque pas, le ciel nous fait sentir qu'il ne peut y avoir de jouissance parfaite. Après cinq ans de travail et de soucis pour mes constructions, et après vingt-cinq ans de malheurs politiques dont j'ai éprouvé une forte part, j'osais me flatter de jouir enfin de mon habitation sous un gouvernement juste et pacifique, et d'avoir au moins quelques instants de bonheur sur le déclin de mes jours. Mais hélas ! Peut-on goûter quelque satisfaction quand on souffre et la santé n'est-elle pas le premier bien dont la privation détruit toute apparence de plaisirs ? Vous me parlez de votre désir de venir me voir ; ce serait peut-être le vrai remède qui me guérirait. Mais depuis si longtemps vous en avez toujours le projet sans l'exécuter que cette satisfaction n'est plus que l'objet de mes désirs, je ne l'espère plus."* (lettre du 17 août 1816)

## **Un homme généreux**

Tout le monde connaît la générosité du gentilhomme montbrisonnais envers les deshérités et l'activité du conseiller municipal à la commission des hospices, s'efforçant de remédier au chômage en créant des ateliers de confection de dentelle et de soie... N'a-t-il pas fondé le premier ouvroir de la cité et créé la Providence de Rigaud ? On retrouve ce caractère généreux dans ces lettres faisant preuve d'un réel empressement à aider ses amis et prêt à puiser dans ses propres deniers afin de leur rendre service.

S'il ne peut lui-même fournir l'argent demandé, il s'adresse à des amis et organise une entraide qui aboutit à l'aide espérée. Ainsi quand M. de Saint-Cyr fait appel à lui pour fournir 8 000 F à M. de Vichy, ne disposant pas de la somme, il se tourne aussitôt vers deux de ses amis (8) sur lesquels il peut compter et facilite toutes les démarches financières pour que l'argent soit prêté dans les meilleures conditions (lettre à M. de St -Cyr du 14 août 1814).

Les lettres concernent aussi la situation des émigrés qui, comme M. de Vichy, éprouvent des difficultés énormes à se voir restituer leurs biens, en l'occurrence, il s'agit de quatre bois, d'étangs et d'une collection de livres. La lettre du 22 janvier 1815 montre à quel point M. d'Allard se dévoue pour M. de Vichy multipliant les démarches auprès du préfet, du directeur des domaines, de M. Verdelet, inspecteur des forêts... Il communique tous les documents à son ami résidant à Paris, le tient au courant de tout événement pouvant lui être utile afin de l'aider à obtenir promptement son indemnité. (lettre du 22 janvier 1815 adressée à M. de Saint-Cyr).

Lettre du 17 février 1815 adressée à M. de Vichy : *"Vous voilà enfin en possession de vos bois ; je vous en félicite et désire actuellement que vous fassiez de bonnes affaires en les vendant"*.

Dans la lettre du 30 janvier 1826, d'Allard revient sur l'affaire :

*"Je ne sais si on vous a informé à l'administration des domaines que le ministre veut encore entraver vos démarches pour votre indemnité"*.

Enfin (Lettre intitulée "note n° 1") la pétition de M. de Vichy est parvenue au bureau du ministre, l'avis du directeur des domaines et celui du préfet ont été favorables ; une partie de ses livres qui avait été, il y a quelques années, "sous-traité" de la bibliothèque du collège de Roanne par M. Goullard, ancien curé de Roanne, est sur le point d'être restituée. Il devrait rentrer en possession de ses biens (livres, étangs...).

Généreux aussi avec les plus humbles, par exemple dans sa lettre du 22 octobre 1835, il prie Madame de Vichy de bien recommander les soins d'emballage des plants d'ananas à son jardinier envers qui *"il s'en reconnaîtra par de bonnes étrennes"*.

## Le jardin

D'après le chanoine Rochigneux, le parc attenant au cabinet d'histoire naturelle était constitué d'un jardin à la française. M. d'Allard y avait bâti des pavillons, des rotondes, aménagé un ermitage, multiplié les grottes, les curiosités en tout genre... Les animaux abondaient dans des sous-bois, les bassins alimentés par le bief tout proche regorgeaient de poissons...

Dans cette correspondance, on trouve peu de renseignements sur le parc sinon que M. d'Allard y élevait des faisans... Ne déclare-t-il pas, dans sa lettre du 17 mars 1826, *"mes faisans crèvent tous, je voudrais faire venir des oeufs de Paris..."*! A peine fait-il allusion à son ermitage, dans sa lettre du 16/01/1827, invitant M. de Vichy à venir le visiter. On trouve une autre allusion au jardin, dans une lettre du mois d'octobre 1835, où il précise qu'il fait la culture de plants d'ananas prenant commande à Madame de Vichy de *"six ou huit plantes assez fortes pour fructifier en 1836. Je n'en ai pas besoin de plus jeunes, en possédant de tous les âges inférieurs."*

Tous les Montbrisonnais connaissent Monsieur d'Allard comme gentilhomme, officier de cavalerie, comme grand naturaliste réputé pour ses collections de colibris et d'oiseaux-mouches, comme conseiller municipal généreux et dévoué, consacrant une partie de sa fortune aux plus démunis, léguant à la ville son hôtel et son jardin. Peut-être que l'évocation de ces quelques lettres permettra de découvrir d'autres aspects de la personnalité de cet homme attachant dont le souvenir devrait se perpétuer.

Pierre Drevet

## NOTES

(1) Ces lettres au nombre de vingt-cinq sont rangées dans la bibliothèque des revues à la Société de la Diana (Fonds Vichy - Lettres d'Allard).

(2) La préfecture était installée à Montbrison depuis 1795. Le préfet, M. le Comte de Rambuteau, nommé par l'Empereur en janvier 1814, était chargé de l'organisation des défenses du département ("La défense de la Loire en 1814", Pascal Chambon "Village de Forez" n° 64).

(3) La caserne de Vaux fut bâtie à partir de 1730, sous le règne de Louis XV, mais les travaux ne furent terminés que dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Destinée à la cavalerie, elle ne fut en fait occupée que par des régiments d'infanterie.

(4) Voir "Village de Forez" n° 64.

(5) "Entre Sources et château, Montrond-les-Bains, Tony et Janine Kocher, Mémoire Forézienne, 1989

(6) Nous sommes en 1814 et M. d'Allard vient de terminer la construction de son hôtel particulier, l'actuel musée d'Allard.

(7) M. Abel de Vichy réside au château de Montceau près de Marcigny en Saône-et-Loire et possède un appartement à Paris où il séjourne chaque hiver. Une grande amitié semble lier les deux hommes.

(8) Parmi ses amis : M. de Lescure, propriétaire du Château de Vaugirard à Champdieu. Lire "Le Château de Vaugirard", C. Beaudinat et G. Simonet, ("Village de Forez" n° 4).

### JEAN - BAPTISTE D'ALLARD 1769 - 1848

1769 Naissance (le 17 juin)  
de Jean-Baptiste-Joseph d'Allard.  
Fils de Jacques d'Allard,  
ancien capitaine d'infanterie,  
seigneur de Chazelles-sur-Lavieu  
et de Joséphine de Courtin

1795 Il s'installe à Montbrison  
(dans la Grande-Rue - au N° 8,  
rue Martin-Bernard, actuellement)

1812 Hôtel d'Allard achevé  
(musée d'Allard, actuellement)

1825 Construction d'un second  
bâtiment attenant au premier.

1848 Décès (le 17 novembre).  
Il meurt sans descendance.

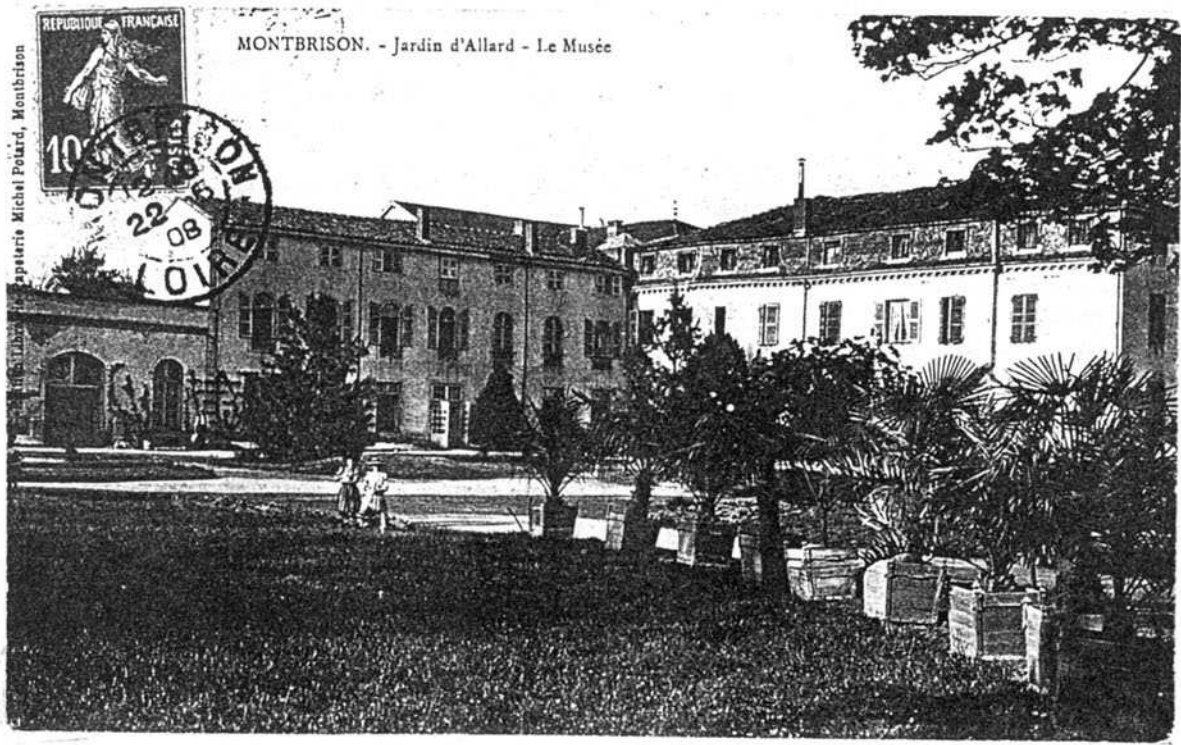
1857 (17 mai 1857)  
Inauguration du Jardin d'Allard  
acquis par la ville.



### BIBLIOGRAPHIE

- Lettres de M. d'Allard à Mme de Vichy, à MM. de Saint-Cyr et de Vichy (1814 - 1835)
- Notice sur le Cabinet d'Histoire naturelle de M. d'Allard de Montbrison - M. P. Hedde - (1835)
- L'Illustration, Journal universel - (Mai 1857)
- Études & documents sur le Forez pendant la Révolution - A. Huguet (1894)
- Historiettes foréziennes & vieux souvenirs (Deuxième série) - Docteur Rey (1897)
- Une famille du XVIII° siècle à la ville et aux champs (Les Vichy) - Antoine Fargeton (1975)
- Le Forez de nos ancêtres - Claudius Rochigneux (1984)
- Village de Forez N° 28 bis - J-B d'Allard et son héritage - Pascal Faure (1986)
- Village de Forez N° 48 - La Société des Amis du Musée d'Allard - Mme Fournier-Néel (1991)
- Montbrison - Coeur du Forez - Marguerite Fournier-Néel (Réédition 1994)
- Village de Forez N° 64 - La défense de la Loire en 1814 - Pascal Chambon (1995)





## L'HOPITAL DE LA VILLE DE ROANNE

### DU XVIIe SIECLE A NOS JOURS

La charité, vertu théologique de l'amour du prochain, s'est manifestée par la création d'hôpitaux dont les hôtes étaient les malheureux. Le malheur frappait les malades qui réclamaient des soins et les malchanceux : enfants abandonnés, vieillards solitaires, exclus de la société, soit temporairement comme les chômeurs, soit définitivement comme le quart monde actuel, routards et mendiants. Les hôpitaux ont été construits là où vivaient ou bien passaient les malheureux.

Au Moyen Age la région roannaise était toujours traversée par les anciennes voies romaines qui reliaient Lyon à l'Atlantique, à la Gaule belgique et à la Bretagne. Après la guerre de Cent Ans ces voies sont restaurées. Le grand chemin royal relie Villefranche-sur-Saône à Roanne.

En 1428, Louis XI crée les relais de poste. Roanne devient un point de jonction entre les voies terrestres et la voie fluviale du cours de la Loire qu' empruntent notamment l'ambassadeur d'Aragon portant ses lettres de créance à Louis XI en 1474 et François Ier se rendant à Lyon en 1523.

Mais les voyageurs les plus nombreux sont les marchands, leurs commissionnaires ou leurs charretiers. Ils conduisent des convois de vivres (grains, huiles, vins, poissons), de tissus ou d'autres denrées.

Les plus modestes d'entre eux sont les colporteurs avec leurs caisses remplies de pacotille et d'almanachs. Les plus pauvres sont proches de mendiants mais ils gagnent leur vie occasionnellement en faisant office de journaliers agricoles, de perruquiers, de tailleurs, d'apothicaires, de chirurgiens, de rebouteux, d'arracheurs de dents.

D'autres sont de véritables travailleurs saisonniers se rendant chaque année dans les mêmes régions : scieurs de long du Forez, fabricants de sabots, de charbon de bois. Lorsque les Bourbons ont voulu renfermer les mendiants, ils ont recommandé avec insistance à la maréchaussée de ne pas entraver les déplacements d'honnêtes travailleurs indispensables à l'économie du royaume.

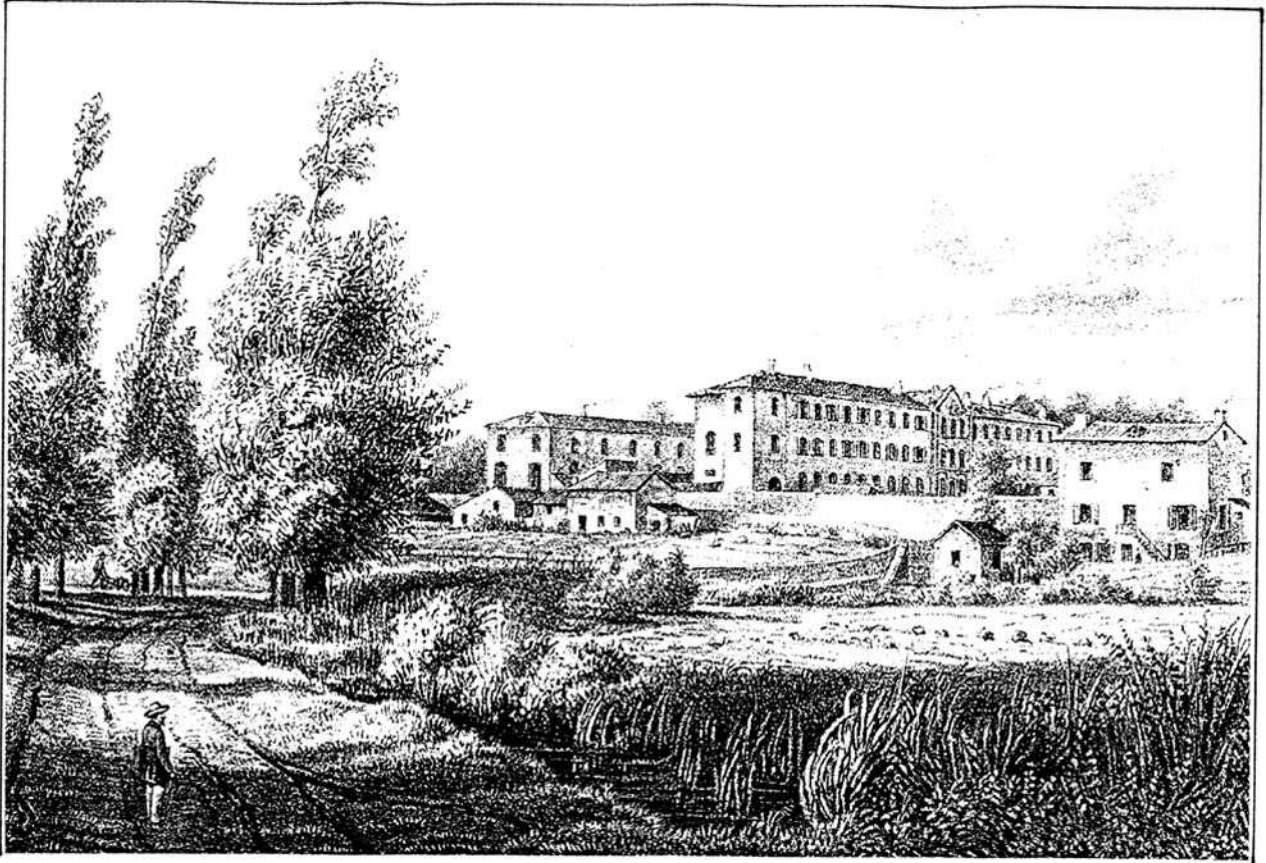
Ces voyageurs ont besoin de trouver sur leur chemin des gîtes d'étape pour se mettre à l'abri, se restaurer et au besoin se soigner. Les plus riches comme Montaigne s'arrêtent aux relais de poste, à l'auberge ou chez des amis mais les plus pauvres sont accueillis dans les hôpitaux à moindres frais.

Mademoiselle Gonon a relevé dans le Forez les noms d'une trentaine d'hôpitaux qui ont bénéficié de donations testamentaires au Moyen Age. Ces hôpitaux étaient souvent le long des routes, dans des localités devenues aujourd'hui petits villages ou hameaux comme le Ménard vers Saint-Jean-Saint-Maurice, ou Souternon vers Saint-Germain-Laval. Ces refuges sont entretenus par des confréries qui se dévouent pour aider les pèlerins et les malheureux.

A Roanne, en 1317, une pièce d'archive consultée par Guillien en 1863 fait état d'une "petite maison composée de trois chambres basses dont l'une était habitée par le personnel préposé à la garde, la deuxième par les pauvres prêtres et religieux de passage ; la troisième était destinée aux malades et dans cette chambre se trouvaient placés huit lits". L'hôpital était gouverné par de simples domestiques sous la direction de deux recteurs nommés par la Ville. Peu de renseignements nous sont parvenus jusqu'en 1577 date de construction des bâtiments de la communauté actuelle (lithographie de Noirot).

### AU XVIIe SIECLE

Les archives ont été mieux conservées. A la sortie des guerres de Religion, "la guerre, la peste, la famine sont en vogue" écrit un chroniqueur. Les troubles de la Fronde aggravent la désorganisation de l'économie. Il y a des "émotions populaires" en 1648-1649.



Hôpital de Roanne. (d'après lith. L. Noirot).

## La ville

Cependant la ville se développe car les guerres de Religion l'ont relativement épargnée. La navigation sur la Loire suscite des activités artisanales et commerciales. Le père Coton, confesseur d'Henri IV, fonde le collège des Jésuites qui formera une élite cultivée, même après le départ de l'ordre.

D'autre part les châtellenies du Crozet, de Saint-Maurice, de Saint-Haon-le-Châtel et de Cervières sont réunies au duché du Roannais et, en 1688, l'appareil administratif est transféré à Roanne par François de Lafeuillade.

La bourgeoisie des officiers du duché et du royaume va coexister avec la bourgeoisie commerçante. Le rôle d'échevin revient aux officiers ; ils doivent surveiller la répartition des impôts ; ils portent le titre "d'échevins recteurs et administrateurs de l'hôtel-Dieu et marguillier". Mais, au cours des ans, ce poste fut peu envié car les échevins étaient responsables sur leur fortune personnelle de l'équilibre des comptes ; si bien que, cent ans plus tard, en 1751, deux élus échevins demandent l'annulation de leurs élections car "ils ont le malheur d'être malades la plus grande partie de l'année. Ils ne savent ni lire, ni écrire. Enfin ils sont hors d'état de faire la fonction d'échevin, soit par défaut de fortune, soit par défaut de capacité. Ce qu'il y a de plus surprenant c'est que le nombre d'assistants était beaucoup moindre que le nombre de voix que les suppliants ont eu." Effectivement un voiturier, un tailleur de pierres, un teinturier avaient été élus sans avoir ni l'instruction ni la fortune nécessaire.

Les couvents prospèrent : Capucins, Ursulines, dames de Sainte-Elisabeth. La population compte environ 4 200 habitants en 1680. L'industrie de la bourrasse se développe annonçant la naissance de l'industrie du tissage.

## L'hôpital

En 1638, l'hôpital s'agrandit grâce au don d'Antoine de Gilbertès, "archidiacre de l'église de Lyon, vicomte du Chambon, baron de Condrieu... qui cède tout l'enclos du couvent que les révérends pères capucins avaient au dit Roanne au territoire de Saint-Julien et qui appartient au dit seigneur Dugilbertès".

Lors de l'épidémie de peste de 1653 l'hôtel-Dieu surchargé, mal géré, faisait fuir les passants dans la rue par son odeur. En 1664, le lieutenant général du bailliage de Valence de la Minardière décide de faire venir des soeurs hospitalières à l'instar de celles de Montbrison pour redresser la situation ; mais elles ne viennent pas.

En 1667, le duché de Roannais étant acquis par François d'Aubusson le roi dépêche un envoyé qui dicte ce rapport après sa visite à l'hôtel-Dieu :

"Par nous, Jean Nau, conseiller du roi... nous ordonnons que les hommes et les femmes étant au dit hôtel-Dieu soient séparés en différentes chambres aussitôt qu'il y aura des logements suffisants au dit hôtel-Dieu pour séparer les hommes des femmes malades. Sera mise une cloison de bois pour séparer la dite chambre en deux, pour être les hommes d'un côté et les femmes malades de l'autre, sans qu'il puisse y avoir dans la dite cloison aucune porte ni ouverture qui puissent donner quelques communications des hommes avec les femmes malades. Faisons défense au sieur Girot, à sa femme et à tout autre ci après concierge de vendre du vin aux étrangers ni attirer aucune personne dans le dit hôtel-Dieu, y coucher ni recevoir aucun sans permission des dits recteurs à peine d'être chassé avec du fouet."

Des religieuses n'étant toujours pas arrivées en 1668, Jeanne de Lamure décide avec son mari Pierre de réorganiser l'hôpital. Elle est la belle-soeur de Jean de Lamure, l'historien du Forez. Pierre de Lamure décède en 1671. En 1672 sa veuve entre à l'hôpital avec sa nièce Renée de Chetin et Anne Létang pour servir les pauvres. Elle lègue "deux domaines à Noailly de 6 000 livres ; plus 2 000 livres en papier et les dommages et intérêts qui lui ont été adjugés pour lesquels on a offert 3 000 livres. La dite donation à charge de la nourriture pendant sa vie et celle de la dite demoiselle Chetin et d'Anne Létang pour servir les pauvres et quantité de meubles tant pour elle que pour les filles, ces ressuivants en cas que ces deux vinssent à mourir avant elle, ou sortir d'en nommer deux autres à leur place."

Pendant que Jeanne de Lamure réforme l'hôpital le médecin attaché à l'hôtel-Dieu est Pierre Gontier. Il naît le 15 avril 1621 d'Aimé Gontier et d'Anne Miraud, bourgeois de Roanne. Après des études au collège, il part pour Paris où il étudie la médecine sous la protection du doyen Guy Patin qui a laissé le souvenir d'un esprit exceptionnellement vif.

A Roanne Pierre Gontier écrit un traité en trois volumes : "Exercitationes hygiasticae". L'un d'eux a été traduit au siècle dernier par Octave de Viry membre de la Diana (présent à la séance d'installation en 1862). Pierre Gontier dit dans cet ouvrage que "les eaux minérales de Saint-Alban sont d'une grande utilité dans la gravelle, les ulcères de jambes, les pâles couleurs, l'ictère, la suppression des règles, les affections hystériques, la mélancolie hypocondriaque, les coliques bilieuses et celles des peintres". Il donne tous les détails sur la cure thermale : le nombre de verres d'eau, l'exercice physique, pas de sieste, coucher tôt après avoir pris un bouillon sans herbe.

Pierre Gontier avait à l'hôpital un collègue chirurgien, Jean Valence. La chirurgie commence à s'organiser dans la région. Le 21 avril 1648, les chirurgiens se séparent des barbiers-barbants ou barbiers-perruquiers-étuvistes. A Roanne la communauté des chirurgiens est administrée par deux chirurgiens jurés royaux et deux prévôts élus tous les deux ans. En 1693 il édictent "les statuts et règlements pour la communauté des maîtres chirurgiens jurés royaux de la ville, bailliage, ressort et dépendance de la ville de Roanne". Au siècle suivant les chirurgiens s'instruisent en suivant les cours organisés à Lyon. Le plus célèbre maître sera Pouteau (1724-1775) qui a laissé son nom à une fracture de l'avant-bras.

## AU XVIIIe SIECLE

### La ville

A la fin de la Régence, Roanne a 4 200 habitants. Vers 1725 l'industrie roannaise est encore réduite à l'artisanat mais, dit Goninet (l'historien roannais), "nous sommes à la fin d'une période et à l'aube d'une évolution riche de promesses mais à l'aube seulement." Le tissage se modifie. "Le tixier qui file la toile de lin et de chanvre fait place au tisserand qui file le coton" écrit Houssel.

Mulsant, Flachat, Philippe Desvernay furent les pionniers de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Si la verrerie fut éphémère, les tuileries, briqueteries, faïenceries et papeteries prospérèrent. Un Anglais, Alcock, reçoit en 1757 l'autorisation de "créer une manufacture de quincaillerie, taillanderie et bijouterie façon Angleterre". Roanne paraît une ville active aux voyageurs ; l'un d'eux qui traverse la ville en 1788 écrit : "Au point du jour, je traversais Roanne qui me parut une ville considérable. Elle fait un grand commerce d'entrepôts et de commissions. Des petites charrettes traînées par des boeufs viennent journellement lui apporter du vin que l'on dépose sur son port pour être chargé sur des bateaux que la Loire transporte à Paris ou ailleurs." Outre le charbon et le vin, Goninet (à qui j'emprunte cette citation) ajoute que le fleuve transporte la quincaillerie et les rubans de St-Etienne, le chanvre et les petits poissons du Forez, les toiles du Beaujolais et nombre de produits qui transitent du sud vers le nord.

La population de la ville se monte à 6 500 habitants en 1760 et 7 600 en 1788. C'est plus que la croissance due à la seule natalité ; il y a donc une immigration des habitants des campagnes annonçant la naissance du prolétariat ouvrier du XIX<sup>e</sup> siècle.

## L'hôpital

L'hôpital initialement de huit lits monte à douze lits au XVII<sup>e</sup> siècle après la réorganisation de Madame de Lamure. En 1719 les religieuses augustines de Saint-Etienne envoient trois soeurs à Roanne qui remettent de l'ordre car, après Madame de Lamure l'hôpital a été victime de détournements de fonds au détriment des malades. Les religieuses augustines soignent les malades à l'exception des contagieux (galeux, teigneux), des vérolés et des femmes enceintes.

Les vieillards, les enfants abandonnés, les vagabonds et mendiants en bonne santé pour qui Louis XIV a créé les hôpitaux généraux ou hôpitaux de charité sont envoyés à la maison de Charité de Roanne qui nouvellement établie, peut recevoir en 1724 : 20 invalides et 30 valides.

La Charité n'a pas de médecin. Elle fait appel le cas échéant à un médecin de l'hôtel-Dieu. A la délibération de 7 janvier 1762, "le bureau pour la régie intérieure de la maison" précise que "seront reçus 12 pauvres enfants de l'un et l'autre sexe reconnus sains".

Le 12 avril 1762 cette clause est appliquée : "comme il a été reconnu et constaté depuis longtemps par médecins et chirurgiens, Claude Charrier enfant reçu à la maison est atteint du mal des écrouelles qui est un mal contagieux et incurable. Le bureau a arrêté qu'il sera mis hors de la maison pour éviter la communication de son mal aux autres enfants, et cependant, comme il n'a ni père ni mère il a été délibéré que tous les matins la maison lui fournira la soupe et le pain qu'il viendra prendre à la porte sans entrer à l'intérieur."

En effet il ne pouvait pas non plus entrer à l'hôtel-Dieu qui ne soignait pas les contagieux. Cette maison de charité qui apprend la filature et le tissage du coton aux enfants en même temps que la lecture, l'écriture, le calcul et la religion va rapidement périr. Vingt ans après sa création, en 1781, il ne reste que deux enfants. Et on lit sur le registre en 1782 "plus un sou en caisse."

En 1789, les hôpitaux sont placés sous la tutelle de la commune ; la Révolution commence. D'après l'inventaire du 25 nivôse an IV (15 janvier 1796) l'hôpital comprend une salle d'hommes de 25 lits, deux salles de femmes, une de 14 lits et une de 4 lits, en tout 43 lits. L'hôpital ci-devant hôtel-Dieu, rebaptisé hospice d'Humanité doit en plus des civils recevoir de nombreux militaires. Comment la population va-t-elle être soignée ?

## Les soins aux malades en dehors de l'hôpital

Les médecins, chirurgiens, apothicaires se rendaient au domicile des malades ou bien recevaient chez eux ceux qui pouvaient se déplacer. Certains malades n'osaient pas se plaindre quand leurs économies avaient fondu avec l'inaction ; on les appelait les "pauvres honteux".

Les petites confréries du Moyen Age qui ont survécu et qui restent "ouvertes à la fois à la fraternité des métiers, aux oeuvres d'assistance et aux gestes de piété<sup>1</sup>" viennent à leur aide.

La confrérie pour le rachat des captifs est fondée à Roanne en 1644, celle des agonisants en 1706. En même temps, au XVIII<sup>e</sup> siècle, les sociétés philanthropiques des francs-maçons se développent, celle de Roanne est copiée sur celle de Villefranche.

<sup>1</sup> R. Taveneaux, préface pour A.M. Gutton, "Confréries et dévotions sous l'Ancien Régime", éd. Lyonnaise Art et Histoire, 1993, 3, quai Claude-Bernard, Lyon".

A la réunion du 1er avril 1714 de la confrérie des dames de la Charité de Saint-Galmier il est donné ces précisions minutieuses : "on portera à chacun de ces infirmes<sup>2</sup> trois livres de viande. On a cru qu'il serait plus à propos de leur porter tous les jours une portion de leur viande parce que n'étant pas alités, ils peuvent facilement faire cuire leur pôt à leur fantaisie ; mais quand il y aura des malades détenus au lit, les visiteuses feront cuire le pôt et elles en feront la distribution selon le règlement."

L'hôpital lui-même distribuait des vivres et des médicaments aux malades de la ville. Ainsi le 17 octobre 1684 Messieurs Gaulne et Oudaille, recteurs de l'hôtel-Dieu, décident "qu'il sera donné à la veuve Languedoc demeurant près les capucins de cette ville de Roanne 4 livres de pain chaque semaine par le dit hôtel-Dieu pour lui aider à nourrir ses deux enfants."

### Les traitements aux XVIIe et XVIIIe siècles

Les médecins du XVIIe et XVIIIe siècle n'étaient pas désarmés contre la maladie :

. Les mesures d'hygiène, le lavage des plaies au vin ou à l'alcool, le lavage des pansements étaient utilisés déjà par Ambroise Paré (1509-1590). L'isolement des contagieux, le nettoyage par le feu étaient de règle.

. Les traitements manuels dataient de plusieurs siècles : incision d'abcès, réduction de fractures ou de luxation, avulsions dentaires, ablation de corps étrangers civils ou militaires.

. L'accouchement a fait de grands progrès au XVIIIe siècle.

. Les drogues des apothicaires n'étaient pas toutes sans valeur. Les apothicaires s'étaient séparés des épiciers par une charte de 1617. Ils ont essayé de mettre de l'ordre dans leur profession et notamment de distinguer les médicaments généralement considérés comme efficaces de ceux vendus par les charlatans qui comptaient sur la crédulité et même la superstition du public.

Les critiques adressées aux apothicaires doivent être analysées. La plus simpliste tire un effet comique de termes désuets que le système métrique et la chimie mettront longtemps à chasser du langage courant : les mots désignant les préparations, électuaire, onguent, opiat..., les unités de mesure, once, drachme, scrupule...

Plus sérieusement, on peut rire de termes pompeux prêtant à confusion : le "sang de dragon" n'a rien à voir avec le monstre fabuleux terrassé par saint Michel, ni avec la cavalerie légère du maréchal de Villars. C'est une gomme extraite d'un arbre, le "draco dracanae". Certains mots évoquent une idée morale : "la poudre de sympathie". D'autres prêtent à confusion : les "yeux d'écrevisse" sont des pierres d'écrevisse extraites de l'estomac de cet animal. Elles sont composées de calcaire rejeté au moment de la mue.

Nous répugnons à certains traitements animaux broyés, grenouilles avalées vivantes en cas de phthisie, excréments séchés. Certains médicaments doivent leur réputation à l'exotisme : poudre de momie ou de reliques lointaines, corne de rhinocéros (utilisée jusqu'à notre époque, ce qui menace la survie de cette espèce animale). Il y a certes de nombreuses recettes purement fantaisistes. L'abbé Canard cite celle-ci pour guérir les bubons pesteux :

"Mettre de petits poulets vifs ayant le cul plumé sur les bubons ou tumeurs qui accompagnent la peste et les tenir en leur serrant le bec afin qu'ils soient contraints d'attirer l'air par le cul le venin avec."

Ces recettes comiques ont ridiculisé les apothicaires. Elles ont masqué leurs grandes connaissances en botanique, leur technique pour concentrer les principes actifs des plantes, seuls médicaments accessibles avant la naissance de la chimie avec Lavoisier et l'analyse et la synthèse avec Berthelot et Gay-Lussac.

### Au XIXe siècle

La Révolution a ruiné l'hôpital de Roanne. Selon le rapport du 16 janvier 1806 à la commission administrative "il se forme à la veille de la Révolution une communauté nombreuse de religieuses hospitalières et par la suite des temps les dots apportées par elles avaient produit un capital de plus de deux cent mille livres ainsi que d'autres dons faits à l'hôpital qui formèrent un revenu suffisant pour l'entretien de cette communauté et de cinquante et quelques lits destinés à recevoir les malades."

---

<sup>2</sup> Sus-nommés.

La loi de messidor an II déclare biens nationaux les biens formant la dotation des hôpitaux et donne l'administration à la régie des domaines nationaux... Il fut remboursé à l'hôpital un capital de 363 780 francs en monnaie de nulle valeur, 121 331 francs entre les mains du receveur de l'hôpital et 242 331 francs entre les mains du receveur des domaines nationaux.

Un autre effet de cette loi fut d'enlever à l'hôpital de Roanne les moyens de subsister dans son ancien état et de supprimer une partie des services qui étaient administrés autrefois aux pauvres malades.

Enfin fut rendue la loi du 16 vendémiaire an V (26 octobre 1796) qui rendit aux hôpitaux définitivement leurs biens, mais qui ne leur rendit "que ceux qui étaient encore existants".

En 1818, l'administrateur Alcock constate que "l'administration de l'hospice civil de Roanne presque entièrement renouvelé en décembre 1817 trouve cet établissement dans une situation déplorable... réduit à un tel dénuement que cet hospice de pauvres ne pouvait presque plus recevoir que ceux d'une extrême misère".

Cependant Napoléon ainsi que Louis XVIII avaient déjà entrepris les réformes utiles au rétablissement de l'économie.

Dumoulin<sup>3</sup> a retracé les étapes de cette évolution :

"Napoléon encourage les expositions nationales. C'est en 1801 que les tissus de laine et ceux de coton parmi lesquels figurent les toiles de Roanne sont remarqués.

C'est là que Jacquard obtient une médaille de bronze et c'est là aussi que figurent les premiers crayons de la manufacture que Conté vient de créer. Aux expositions suivantes, parurent les métiers perfectionnés de filature et de tissage.

En 1806 Roanne y prit une part importante. Mais cette année 1806 la fermeture du marché espagnol et des marchés extérieurs, notamment les colonies, provoque une crise.

En 1800 l'industrie cotonnière employait mille cent cinquante et un ouvriers. Elle en avait perdu quatre cent quatre-vingt-douze en six ans.

Les broches étaient au nombre de quatre cent trois en 1800 et de deux cent onze en 1806. Mais à partir de 1818 la situation va se redresser. En 1835 le nombre des broches (ce qui suppose presque partout la filature mécanique) était de soixante mille en activité. Le nombre des métiers s'élevait à trois mille produisant une valeur d'un million de francs et mettant en oeuvre trois cent cinquante mille kilos de coton par an qui, après filature représentait une somme de un million quatre cent quarante mille francs."

Devant la chambre consultative des métiers, le 28 mars 1838, le maire, Monsieur Gubian, disait que "la population ouvrière de la ville déjà considérable tendait à s'accroître encore : les nouvelles maisons de commerce, les manufactures importantes qui s'y établissaient, jointes au mouvement qu'imprimeraient certainement le canal et le chemin de fer à notre industrie en général ne pouvaient tromper cette prévision".

Dumoulin conclut la description de l'état de l'industrie en 1848 en ces termes :

"L'industrie du coton prenait une extension considérable forçant celle du lin à lui céder la place. Le tissage de la soie s'implantait sur la rive droite de la Loire. Les tanneries, les tuileries, les papeteries, les chapelleries, la mousseline, les broderies prenaient place à côté des anciens corps de métier et Roanne complétait son outillage industriel par la création d'une halle aux toiles et la pétition d'un tribunal de commerce et d'un conseil des prud'hommes. Mais la période de 1848 à 1889 débuta par une crise ! Le commerce était nul et la classe ouvrière pâtit plus que par le passé."

Nous trouvons un écho de cette crise dans la délibération de la commission administrative de l'hôpital de Roanne du 20 décembre 1856 :

"La commission administrative vu la cherté excessive des denrées alimentaires... attendu que les maisons de bienfaisance doivent multiplier leurs soins en raison de l'augmentation des malheureux dont le nombre va toujours croissant ; attendu que les revenus de l'hôpital seront insuffisants pour faire face à ces dépenses ; qu'il ne reste plus au trésor aucune réserve disponible et qu'en conséquence les admissions de malades devront forcément être restreintes si le gouvernement ne vient pas à notre aide, prie monsieur le préfet de vouloir bien prendre cette demande en considération et de comprendre l'hospice de Roanne dans la répartition des crédits mis à sa disposition."

---

<sup>3</sup> Maurice Dumoulin, "En pays roannais", réédition de l'ouvrage de 1892, éd. du Bastion, 1993, p. 192 et sq.

Après cette parenthèse reprenons le récit de Dumoulin :

"En 1849 sur une population de quinze mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept habitants formant l'agglomération de Roanne, de Riorges et du Coteau on comptait huit cent quatre-vingt-seize ouvriers en coton. Sur ce nombre cinq cent quatre-vingt-dix-sept travaillaient dans les ateliers, fait absolument nouveau, et deux cent quatre-vingt-dix-neuf seulement restaient disséminés et travaillaient chez eux.

Roanne, à elle seule, comptait neuf tissages, neuf teinturerie, une filature, deux moulinages. Le Coteau : vingt-six métiers. Riorges : une filature de douze cents broches. La tannerie et la corroierie prenaient corps : celle de M. Fortier-Beaulieu avait eu jusqu'à cent vingt-cinq ouvriers. Les charpentiers en bateaux fabriquaient en moyenne trois cents bateaux par an."

Dumoulin étudie en détail les salaires ouvriers. Voici sa conclusion pour 1848 :

"En travaillant trois cents jours par an à un franc quarante l'ouvrier touchait, tous frais de fabrication déduits, quatre cent vingt francs par an. Or les statistiques établissent, qu'à cette époque, il fallait quatre cent vingt francs à un ouvrier seul pour vivre et mille francs pour un ménage de trois personnes. On voit l'écart.

C'est pourquoi fut fondé le 9 décembre 1845 la société de bienfaisance des ouvriers tisserands, fileurs et teinturiers de la ville de Roanne afin de "se prêter mutuellement secours dans les maladies, les infirmités et la vieillesse". Ils avaient été précédés en 1819 par la caisse de secours mutuels et prévoyance des ouvriers de la Loire.

Pendant la période qui va de 1848 à 1870, les établissements mieux installés, mieux conduits, perfectionnent leurs fabrications, ouvrent des débouchés et produisent avec honneur et succès les résultats de l'industrie roannaise. A côté du textile roannais et de la soierie de Charlieu, la tannerie Fortier-Beaulieu emploie cent cinquante ouvriers aux salaires variant entre trois francs et trois francs cinquante par jour.

La papeterie fondée à Villerest par les Montgolfier reprise par Rabourdin occupe cent cinquante ouvriers gagnant un franc soixante-quinze à trois francs pour les hommes, quatre-vingts centimes pour les femmes, soixante-dix centimes pour les adolescents et quarante centimes pour les enfants. La tricoterie toute nouvelle occupe deux mille femmes et enfants."

A partir de 1871, l'industrie textile bénéficie de l'annexion par les Allemands de la Lorraine et des tissages de Mulhouse. Dumoulin continue :

"D'autre part à la suite de l'initiative des frères Raffin de faire construire une usine mécanique, l'industrie des cotonnades, dit le rapport de 1889, "arrive à son apogée ; des commandes arrivent de toutes parts. La clientèle dédaignant la cotonne à main ne veut plus que celle qui sort du métier."

Bernard Guiffault écrit : "A Roanne on compte trois tissages mécaniques en 1874, quinze tissages avec quinze mille unités en 1880, une vingtaine d'affaires avec onze mille métiers en 1889."<sup>4</sup>

En schématisant l'essor industriel de Roanne a connu trois périodes :

- . La première moitié du siècle,
- . De 1850 à 1870,
- . De 1871 à 1914.

Chacune de ces périodes étant plus prospères que la précédente au point que, à la fin du siècle, la commission administrative de l'hôpital n'hésitait pas à solliciter la générosité des "millionnaires qui ne manquent pas dans cette ville". Comment ont répondu les habitants de la ville, millionnaires ou non, à l'appel de l'hôpital ruiné par la Révolution ?

### **L'action des bienfaiteurs**

Quelle a été l'action des bienfaiteurs dans la première moitié du siècle ? Sept donateurs ont légué par testaments rédigés dans les années révolutionnaires sept mille cent quatre-vingt-dix livres.

Les registres signalent trente donateurs depuis 1803. Les dons de l'an XI ne dépassant pas chacun quelques dizaines de livres puisque huit donateurs offrent ensemble quatre cent quatre-vingts livres. A partir de 1809 jusqu'à 1851 exclusivement quinze donateurs lèguent au total vingt-cinq mille cent cinquante francs. En un demi-siècle trente bienfaiteurs ont fait don à l'hôpital de trente-deux mille huit cent vingt francs.

---

<sup>4</sup> Bernard Guiffault, "Le Roannais", Centre d'études foréziennes, Université de St-Etienne, 1993.



De 1851 à 1871, dix-huit donateurs lèguent cent quinze mille trois cent quarante livres. Parmi ces donateurs, Madame Moreau lègue le château du Marais et Monsieur Fleury apporte à la caisse de l'hôpital quarante mille francs frais déduits.

De 1871 à 1901, quarante-quatre donateurs ont versé un million deux cent soixante-dix-sept mille huit cents francs parmi lesquels quatre dons considérables qui ont permis de construire les bâtiments. Ce sont ceux de Barthélemy Brison, Claude Bochard, Pierre Depierre et Henri Cherpin.

De 1901 à 1914, douze donateurs ont légué six cent trente et un mille francs. De plus, Monsieur et Madame Henri Dumarest font construire le pavillon de chirurgie que les "Dames de France" équipent en grande partie.

### **L'influence des dons et legs sur la croissance de l'hôpital**

En 1806, selon le rapport de la commission administrative du 6 janvier, nous avons vu que l'hôpital possédait "cinquante et quelques lits". Après le legs Fleury de 1864 l'hôpital peut faire face à la réquisition de l'autorité militaire : "Comme l'hospice s'est engagé à fournir soixante-douze lits à l'autorité militaire" il a fallu agrandir et pour cela un grenier est converti en salle militaire.

Le 8 septembre 1891 le legs Claude Bochard est destiné à la construction d'un asile de convalescents de quarante à cinquante lits. En 1897 la maternité se compose de deux salles de six lits chacune. En 1907 le pavillon Dumarest abrite quarante-huit lits de chirurgie. En 1908 un asile de vieillards est prévu pour cinquante personnes au minimum et soixante-quinze au maximum.

### **La destination des dons**

Certains donateurs s'en remettaient à l'administration ou à la mère supérieure pour user de leurs dons dans l'intérêt des malades. Mais la plupart voulait contribuer à une action précise. On l'a vu, les très gros bienfaiteurs construisent des bâtiments. D'autres offrent des matériels coûteux : radiologie, chirurgie, stérilisation.

Les plus modestes veulent acheter du linge, des meubles ; l'un d'eux veut envoyer des orphelins de guerre à la montagne. Le radio-club de Roanne offre des postes de T.S.F. en 1926. Un grand nombre crée des lits pour les communes environnantes car au XIXe siècle une partie des ressources de l'hôpital provenait des impôts locaux et il était donc normal d'accorder la priorité aux habitants de la ville. Des habitants des communes voisines léguaient donc tout naturellement des sommes pour créer des lits réservés en priorité à leurs concitoyens de Renaison, Villerest, etc.

D'autres fois les dons sont plus égoïstes : faire brûler, in memoriam un cierge de un kilo à l'Assomption, faire célébrer des messes pour les donateurs. Il faut mettre à part les dons des pensionnaires. Ils versent à l'hôpital une somme d'argent dont le revenu permettra de les entretenir. Certains sont en chambre commune, d'autres en chambre particulière qu'ils aménagent et meublent à leur goût en instituant l'hôpital légataire de leurs meubles, linges et vêtements.

### **Les mobiles des donateurs**

Mis à part les dons à la mémoire d'une fille, d'un fils, d'un parent, il est impossible de savoir, d'après les registres de délibérations de la commission administrative, quel mobile poussait les donateurs. Un lointain ancêtre des bienfaiteurs du XIXe siècle déclarait bien "n'avoir d'autre objet que l'intérêt du Seigneur dans la satisfaction volontaire et désintéressée de le servir en servant les pauvres" les chrétiens, pauvres et riches, étant partie intégrante du corps du Christ.

Après la Réforme et la contre-Réforme, chaque chrétien cherche à faire son salut individuel par de bonnes actions, entre autres les dons aux hôpitaux.

Au siècle des Lumières l'amour de l'humanité volontiers proclamé poussera aussi aux donations. A la Révolution, les hôtels-Dieu sont rebaptisés hospices d'humanité : le 13 juin 1819, la commission administrative prend des mesures pour que "les malades trouvent à l'hospice les soulagements qu'ils ont droit d'attendre de l'humanité".

Après la tourmente révolutionnaire on croit généralement au Progrès par la science. L'économie politique explore de nombreuses voies : les philanthropes saint-simoniens sont influencés par le positivisme d'Auguste Comte. Les francs-maçons, les différents mouvements socialistes dont le marxisme, les christianismes sociaux catholiques et protestants s'attellent alors

au char du Progrès qui amènera l'humanité à la société idéale. Les bienfaiteurs de l'hôpital de Roanne, cultivés, ouverts sur l'étranger par leurs voyages professionnels (surtout l'Angleterre et l'Allemagne où Bismarck applique ses idées sociales), sont influencés par ce bouillonnement d'idées.

En fait le silence des bienfaiteurs a permis de leur prêter des intentions moins généreuses. Ces patrons dynamiques soignent leur matériel : ils mécanisent le tissage et sont toujours à la pointe du progrès technique. Les métiers délicats sont aux mains d'ouvriers habiles qui font partie intégrante de l'outil de production. Il faut donc les entretenir eux aussi en bonne santé dans des hôpitaux de bonne qualité.

Certains patrons avaient été frappé par la condition ouvrière que Flora Tristan décrit ainsi après la visite d'un atelier roannais :

"Nous entrâmes dans un atelier-cave où soixante à quatre-vingts malheureux étaient là travaillant sur deux rangs de métiers qui prenaient jour, de chaque côté, au moyen de petites fenêtres fermées. Comment donner l'idée de l'atmosphère chaude humide et puante qui régnait dans ce baigne ?... Tous les malheureux tisserands qui sont là sont en général des jeunes gens de la campagne très vigoureusement constitués. Cependant leur pâle mine atteste une souffrance qui les mine... Je le répète : le maire de Roanne souffrant cela, c'est tolérer, c'est autoriser l'assassinat ! et sur trois mille artisans !"<sup>5</sup>

Les comptes rendus moraux et sanitaires des rapports annuels de commission administrative de l'hôpital indiquaient chaque année que les phthisiques étaient de loin les plus nombreux. Voici par exemple celui de 1870 présenté le 18 juillet 1871 :

"Il n'y a eu aucune épidémie et les maladies les plus fréquentes ont été les fièvres intermittentes et simples, quelques cas de fièvre typhoïde et quelques autres de variole. En général la mortalité a surtout atteint les phthisiques (souligné dans le texte), ce genre de maladie est assez fréquent dans la classe ouvrière de notre ville dont l'industrie exige le travail dans des endroits frais et humides."

Et la commission demande au maire "de prendre avec le conseil municipal des mesures en ville pour remédier à cette situation". Or ces commissions administratives comprennent plusieurs patrons. Comment peuvent-ils admettre la triste hygiène des ateliers, se montrer intransigeants lors des grèves dures du XIXe siècle à Roanne et faire des dons considérables à l'hôpital ? Les documents d'archives de l'hôpital de Roanne sont muets sur ce point.

Il est heureusement aisé de répondre à une autre question sur l'attitude des bienfaiteurs. Elle a été posée souvent. Voici un auteur parmi d'autres : "Il est facile de penser que ces donateurs considèrent l'hôpital comme un terrain d'essai où vont se découvrir et mettre au point les techniques modernes dont ils vont profiter dans leurs cabinets privés car, comble de générosité (ou choix judicieux), les donateurs ne se font pas soigner à l'hôpital. Qu'en penser ?"

Les archives nous renseignent. Au XIXe siècle (jusqu'à la guerre de 1914) les soins aux malades ont été révolutionnés par quatre découvertes :

- . L'anesthésie générale en 1846.
- . La bactériologie de Pasteur et son école à partir de 1880.
- . Les applications pratiques de l'électricité essentiellement l'éclairage, la force motrice.
- . La découverte des rayons X en 1895.

Au milieu du siècle, l'anesthésie générale donne un essor considérable à la chirurgie en supprimant la douleur du malade opéré. A Montbrison, le 14 mars 1847, le docteur Rey, médecin de l'hôpital, écrit un article dans le "Journal de Montbrison" où il relate une anesthésie générale qu'il a pratiquée sur un malade(6)[Roger Garnier, "Une première chirurgicale dans la Loire", Bulletin des amis du musée Joseph Déchelette, 1990.] :

"Cent vingt grammes d'éther sulfurique très pur, c'est-à-dire exactement privé par une rectification récente des acides sulfuriques et de l'alcool qu'il contient ordinairement en excès, furent introduits dans un ballon de verre dont la large ouverture devait être fermée par un bouchon préalablement traversé par deux tubes, l'un de verre à l'aide duquel l'air extérieur pouvait s'introduire dans la capacité du vase, l'autre flexible, en caoutchouc, qui devait servir aux inspirations.

Nous introduisîmes l'un des tubes dans la bouche de la malade en lui expliquant le but que nous nous proposons et nous l'engageâmes à aspirer la vapeur dont l'un de nous favorisait le dégagement en réchauffant le flacon dans ses mains pendant qu'un autre maintenait les narines rapprochées. Au bout de quelques minutes cette femme qui, peu d'heures auparavant, s'était émue vivement de la douleur que lui

<sup>5</sup> Bernard Guiffault, "Le Roannais", p. 141.

causaient les sinapismes appliqués aux jambes, ne sentait plus les pincements les plus énergiques ; ses paupières s'affaissaient ; la respiration devint profonde et le pouls se ralentit sensiblement.

C'est alors que, d'après la méthode dit circulaire, l'amputation du bras gauche fut habilement pratiquée par le docteur B en présence des médecins de l'hôpital, de Monsieur D, chirurgien aide-major au 66e de ligne et du docteur D, médecin distingué de Saint-Etienne.

Pendant toute la durée de cette amputation ordinairement accompagnée d'horribles souffrances, la demoiselle Fréry n'a pas fait entendre un seul gémissement, n'a pas tenté le plus léger mouvement pour se soustraire au contact galvanique de l'acier qui divisait les chairs à huit centimètres au-dessus du membre envahi par le sphacèle.

Elle paraissait dormir d'un sommeil dont nos interrogations présentes ne pouvaient la tirer et qui ne cessa que lorsque le pansement était sur le point d'être achevé...

A l'heure où nous écrivons cette malheureuse affirme encore n'avoir éprouvé aucune souffrance. Elle garde à peine un souvenir confus de ce qui s'est passé dans la matinée du 9 mars...

Nous ne prétendons pas attacher à ce fait toute l'importance que les personnes étrangères à l'art médical pourraient y trouver, le sujet de cette observation étant une pauvre fille, peu intelligente et dont la sensibilité probablement obtuse à l'état normal a peut-être subi un degré d'affaissement ou d'engourdissement notable par suite de la commotion cérébrale qui a dû résulter de nombreuses chutes et secousses qu'elle a éprouvées en roulant sur un sol pentueux et très inégal<sup>6</sup>.

Mais quelle que soit la part de l'éther dans cette intervention, le souvenir de cette opération silencieuse et dans laquelle l'impassibilité de la victime contrastait d'une façon si étrange avec les hurlement et les efforts des malheureux que nous nous souvenons avoir vus sous le couteau des chirurgiens... restera longtemps gravé dans la pensée de ceux qui en ont été les témoins.

Il y restera surtout comme le point de départ d'une voie nouvelle inconnue dans laquelle la médecine trouvera matière à soulager l'humanité souffrante."

Mais l'éther et les autres gaz anesthésiques sont inflammables et explosibles au contact de la flamme du gaz ou de pétrole. Il faudra attendre l'exposition parisienne de 1912 sur les applications de l'électricité à l'éclairage pour que le 12 juillet 1912 "la maison Lanthelme et Landier propose un diffuseur électrique sans ombre portée, de leur invention... diffuseur complet grand modèle avec réflecteur de 45 cm, vasque de 40 cm pour 5 lampes Wottan et Tantale".

Jusqu'à cette époque, seuls les très grands maîtres de la chirurgie mondiale (cinq ou six peut-être) pouvaient intervenir sur le cou ou l'abdomen parce qu'ils avaient à leur disposition des ingénieurs opticiens qui utilisaient au mieux la lumière du soleil par des jeux de loupes et de miroirs très longs à installer.

De plus la découverte de l'asepsie des instruments et des linges opératoires entraînera l'emploi de stérilisateurs à gaz puis électriques de 200 litres donc volumineux et fixes placés dans une salle de stérilisation à côté de la salle d'opération où resplendit le scialytique.

### **Comment procédait donc les chirurgiens roannais, montbrisonnais et autres au XIXe siècle**

Le docteur Coutaret (1832-1895), chirurgien de l'hôpital de Roanne de 1862 à 1882, nous renseigne dans son livre "25 ans de chirurgie dans un hôpital de petite ville..." édité en 1885. Il écrit, page 67 :

"La salle d'opération de l'hôpital est pitoyablement disposée pour les chirurgiens. On n'y voit goutte à quatre heures du soir par les plus beaux jours de l'été, l'unique fenêtre donnant sur une cour de constructions élevées. Quand on se dispose à opérer on doit chercher son jour ou allumer des bougies<sup>7</sup> que de fois j'ai maugréé contre ces déplorables dispositions..."

On comprend que les chirurgiens aient préféré opérer au domicile des malades si celui-ci était éclairé par de larges fenêtres donnant sur des jardins ou sur la campagne. C'est tout naturellement que Coutaret chargeait dans son cabriolet à deux roues : une boîte à instruments chirurgicaux, des attelles pour fractures, des antiseptiques (acide phénique, eau de javel, teinture d'iode), des flacons d'éther pour l'anesthésie (souvent administrée par le médecin local) et une boîte de tissus fraîchement lavés pour les pansements.

<sup>6</sup> Cette personne avait été renversée et cruellement mordue par un chien.

<sup>7</sup> Donc il ne pouvait pas utiliser l'éther (N.D.L.R.).

Si l'on ajoute qu'à l'hôpital la promiscuité des malades entraînait des contaminations (le tuberculeux infectait ses voisins par exemple) on comprend que les malades couraient moins de risques chez eux, s'ils ne logeaient pas dans des taudis surpeuplés.

Ce n'est que dans les maternités, où l'on ne pratiquait pas l'anesthésie et où un éclairage électrique banal avec une ampoule suffisait, que des femmes aisées entraînent quelquefois pour les accouchements à hauts risques. A Roanne, dès 1888, les registres de population classent les accouchées en filles-mères, veuves et femmes mariées. Le rapport moral annuel se félicite chaque année de l'augmentation du nombre des femmes mariées souvent clientes privées de l'accoucheur ou de la sage-femme.

On peut donc répondre à la question posée : "Les donateurs ne se font pas soigner à l'hôpital. Qu'en penser ?" Les hôpitaux n'étaient utiles qu'aux mal logés ; ils ne présentaient que des inconvénients pour les habitants vivant en famille, dans des logements propres, bien éclairés et disposant de chambres individuelles.

### **Epilogue : "l'entre deux guerres"**

Entre les deux guerres de 1914-1918 et de 1939-1945 les donateurs jouent encore un rôle important.

Les pavillons des contagieux et des tuberculeux ont été construits en grande partie grâce à Louis Flandre. Le service de radiologie moderne est équipé par Fortier-Beaulieu. Stéphane Faisant offre un don important pour un pavillon d'enfants à annexer à la maternité. André Marchand lègue toute sa fortune. En 1925 Francisque Rochard crée un bâtiment d'hydrothérapie. Claude et Lucien Desbenoit donnent un terrain de 7 600 m<sup>2</sup> où sera construit le pavillon Desbenoit détruit en juin 1994 pour donner de l'espace à la maternité actuelle.

Mais un nouveau financement commence à prédominer avec l'institution de la sécurité sociale. Le 12 octobre 1950 le financement du nouveau bloc de 400 lits baptisé par la suite René Leriche sera assuré par :

- . Une subvention de l'Etat : 20 %
- . Une subvention de la Sécurité sociale : 40 %
- . Une subvention de la Ville de Roanne : 40 %

Les donateurs ne disparaîtront pas pour autant. Parmi eux notons la Caisse d'épargne, l'Association des anciens marins qui équipaient chaque année dans chaque service une chambre de malades.

Dernièrement, le 29 novembre 1988, a été fixée une plaque dans le service de radiothérapie qui indique :

"Ce service de radiothérapie inauguré le 29 novembre 1988 par Monsieur Bernard Kouchner secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'action humanitaire a été réalisé grâce à la participation de la mutualité et de la population roannaise qui ont largement répondu à un vaste élan de solidarité lancé par "Espoir roannais" (solidarité contre le cancer), association créée par l'U.S.M.A.R<sup>8</sup> le 26 septembre 1984."

Depuis cette époque, dans les années quatre-vingt-dix du siècle, la ligue nationale contre le cancer et l'association "Espoir, Santé, Harmonie" ont financé des équipements anti-cancéreux.

Les donateurs améliorent ainsi l'hôpital avec une souplesse et une précision ponctuelle très efficace.

### **Conclusion**

L'évolution de la ville et de l'hôpital pendant quatre siècles a été influencée par l'histoire de l'économie, de la médecine et des mentalités.

L'économie était fondée au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle sur le commerce routier et fluvial et sur la présence de l'administration du duché. Au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle elle reposait sur le développement de l'industrie notamment textile, les grands travaux (chemin de fer, canal, églises, usines...).

Les progrès de la médecine ont rendu les hôpitaux de plus en plus techniques. Dans la première moitié de XX<sup>e</sup> siècle, la stérilisation, l'éclairage scialytique, la radiologie suppriment la chirurgie à domicile. Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'anesthésie en circuit fermé avec

---

<sup>8</sup> L'U.S.M.A.R. est l'union des sociétés mutuelles de l'arrondissement de Roanne.

intubation, la réanimation, le développement considérable des examens paracliniques, la fibroscopie, les traitements par perfusion, les épurations rénales imposent des hospitalisations de courte durée. Les soins infirmiers et de soutien à domicile retrouvent une nouvelle jeunesse ; ils ne sortent pas le malade de chez lui ; ce qui est bon pour son moral.

L'évolution des mentalités a également agi sur l'évolution de l'hôpital : l'idéologie du bonheur de l'homme par la charité a été remplacée par l'idéologie de solidarité entre les citoyens. Une politique sociale a rendu prépondérante l'action de l'Etat, des collectivités régionales et locales et des organismes sociaux. Grâce à ces organismes l'hôpital de Roanne s'est agrandi en 1993 de l'espace Jean-Bernard agréablement construit suivant les canons de l'architecture hospitalière contemporaine. Mais la qualité des soins qui seront prodigués dans cet hôpital dépendront, comme par le passé, de l'expansion économique de la ville.

## **Docteur Francis GOUTORBE**

### **BIBLIOGRAPHIE**

#### **Histoire de la ville :**

- . Goninet Marcel, "Histoire de Roanne", Horvat, 1976.
- . Guiffault, "Le Roannais", Centre d'études foréziennes, 1993.
- . Dumoulin Maurice, "En pays roannais" 1882, rééd.. éd. du Bastion (1993)

#### **Histoire hospitalière**

- . Coutaret C. L., "Vingt-cinq ans de chirurgie dans un hôpital de petite ville et à la campagne", Paris, bibliothèque municipale de Roanne.
- . Gutton A.M., "Confréries sous l'Ancien Régime", éd. Lugd, Lyon.
- . Marchand F., "Pauvreté et assistance à Roanne sous l'Ancien Régime", mémoire de maîtrise histoire 1989-1990, Lyon III.
- . Marquet L., "Roanne son plat pays et l'assistance hospitalière sous l'Ancien Régime", mémoire de maîtrise histoire 1990, Lyon II.
- . Thinard P., "7 siècles de bons soins, chronique de l'hôpital de Roanne" (Bibliothèque municipale de Roanne).

#### **Travaux personnels directement utilisés pour cet article avec leur bibliographie propre :**

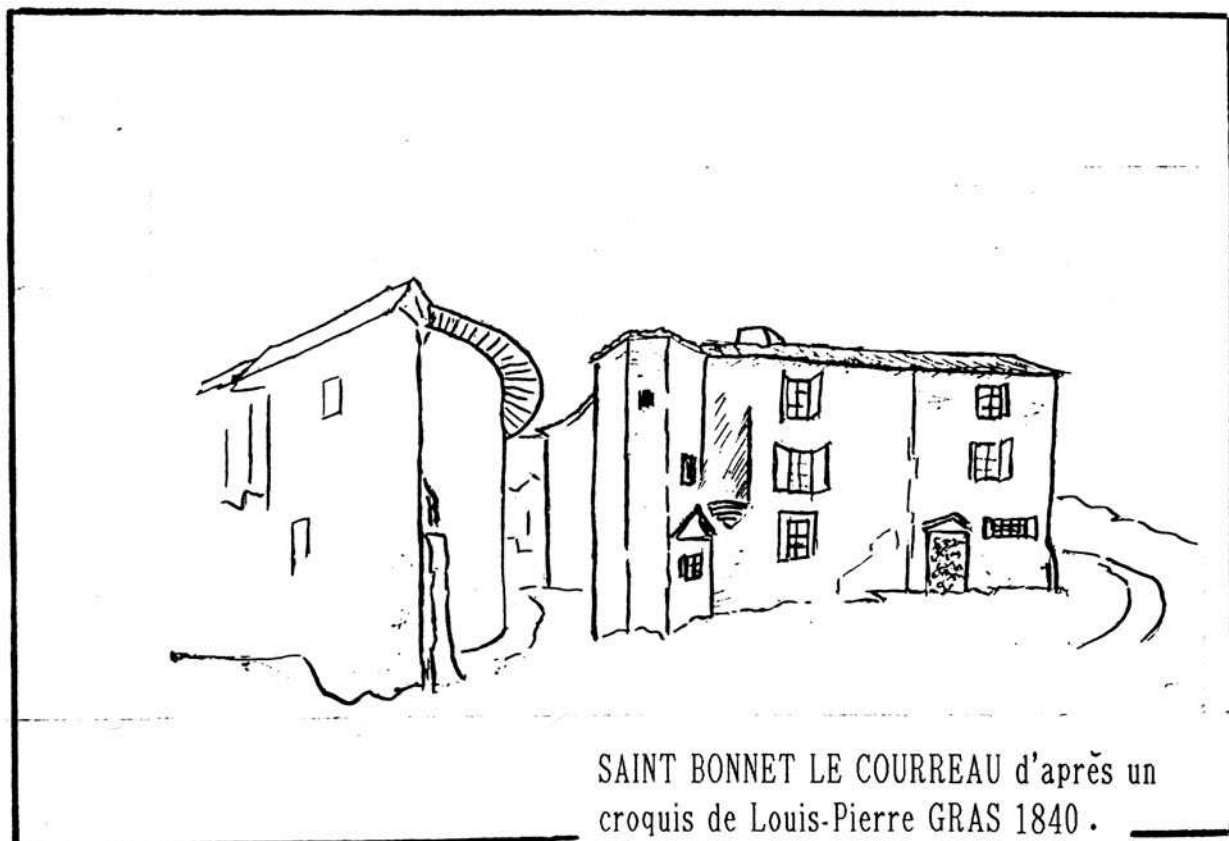
- . "Histoire de l'hôpital de Roanne...", édition fondation Mérieux 1990.
- . "Histoire de quelques hôpitaux du Forez".
- . Communications présentées à la Diana de 1990 à 1994.
- . "Hôpital et grossesse à Roanne du début du XIXe à la fin de la seconde guerre mondiale". (Ces ouvrages sont déposés à la Diana, à Montbrison)
- . "Histoire de quelques hôpitaux du Vaucluse", archives départementales d'Avignon et Médiathèque.

## LES CABARETS DE SAINT-BONNET-LE-COURREAU AU XIXe SIECLE

Les archives de la Diana conservent le manuscrit de J. Mervillon géomètre à Saint-Bonnet-le-Courreau qui s'intitule :

"Premier essai statistique sur la commune de Saint-Bonnet-le-Courreaux de 1821 à 1846"

Un chapitre de cet ouvrage est consacré au commerce et à la consommation. Mervillon constate qu'en fait de commerce "il s'en fait peu au chef-lieu, il n'y a qu'un seul marchand drapier et épicier, un débitant de tabac, un marchand de potterie et un marchand de cuir... Il n'y a ni foires ni marchés hebdomadaires qu'un petit marché pour les fruits pendant l'été et l'automne... les jours de fêtes et de dimanches sur la place du platte. Il y vient... les jours de fêtes balladoires des marchands clincaliers, des colporteurs, des boulangers vendre leur pain blanc et des joueurs de banques<sup>1</sup> ..."



<sup>1</sup> Forains tenant loteries.

Tous ces gens qui ne sont pas natifs ou propriétaires à Saint-Bonnet payent "cinq centimes pour chaque mètre de terrain que leurs marchandises occupent au fermier de la place."

Lors du recensement de 1841, la commune de Saint-Bonnet a 1957 habitants. Quatre des cinq cabaretiers que compte le bourg ont expliqué à Mervillon "la manière de se traiter et de dépenser" de leurs clients.

Ensemble, ils débitent annuellement "220 anées de vin, 10 752 livres de pain, 68 vaches, 140 veaux et 40 moutons". Mais fromage, carpes et tanches figurent aussi aux menus de leurs établissements. Cependant, dit l'auteur de l'essai statistique, "on ne peut préciser le débit du café, des eaux-de-vie et des liqueurs que deux cabaretiers débitent continuellement..." et que leurs collègues servent occasionnellement. D'ailleurs ce ne fut que tardivement, en 1814, qu'apparaissent café et liqueurs à Saint-Bonnet. En tout cas l'eau-de-vie, débitée en "roquille"<sup>2</sup>, est très populaire !

Mervillon précise : "Les principales consommations se font les dimanches et fêtes. Elles proviennent du grand concours d'individus des communes étrangères que leurs affaires attirent à Saint-Bonnet ainsi que des jeunes gens qui y venaient à la messe du matin pour se voir comme lieu de rendez-vous".

Les fêtes principales sont la Saint-Bonnet (15 janvier), la Saint-Barthélemy (24 août) et la Saint-Etienne (26 décembre), jour où se louent les domestiques. En ces occasions, les cabaretiers font "une provision six fois plus forte que les dimanches ordinaires".

Qui fréquentait ces cabarets ? En temps ordinaire, "hors fêtes et messes" on venait des communes et hameaux voisins "pour affaires grandes ou petites"... En effet, "il y a toujours et depuis un temps immémorial eu un notaire à Saint-Bonnet". Les scieurs de long y viennent pour trouver de l'ouvrage. C'est aussi un lieu de passage entre Auvergne et Forez: des marchands de Saint-Anthème, Valcivières et d'autres communes "s'y arrêtent même les jours ouvriers". Avant de repartir, "en mendiant", pour leur tournée dans la plaine du Forez, "les patères"<sup>3</sup> y font des ribottes<sup>4</sup> qui durent quatre à cinq jours". Ces "ribottes" sont aussi le fait des jeunes gens, les jours de fête. Mervillon ne précise pas si garçons et filles y sont associés.

Les occasions d'aller au cabaret, les habitudes alimentaires, les comportements sont rapportés commune par commune. N'y voyons pas dénigrement et calomnie seulement, peut-être, un peu de malice ?

Les gens de Marcoux "viennent presque tous les dimanches et fêtes... à cause des offices divins. Ils font très peu de dépenses, ils se rentournent souvent sans rien prendre". Obligés d'entrer au cabaret pour affaires "ils prennent à deux, sans faire marché d'avance, un litre et demi de vin, une livre de pain et un petit morceau de viande". Bref, de médiocres clients !

Il n'en est pas de même de ceux de Marcilly ("le Pavé") qui "montent à Saint-Bonnet d'avril à la Toussaint pour trouver des journaliers" et reviennent à Noël "pour se procurer des domestiques". Quelle que soit leur affaire, "ils ne sortent jamais de l'endroit sans boire un bon coup. C'est souvent deux litres qu'il leur faut et un pour compter l'écot"<sup>5</sup>. Ils

---

<sup>2</sup> La roquille correspond à 1/8e de litre et la "chopine" à 46,5 cl.

<sup>3</sup> Patère, marchand de "pate" (chiffon), terme local pour désigner le chiffonnier.

<sup>4</sup> Ribotte : festin, beuverie.

<sup>5</sup> L'écot est la quote-part à payer par chaque convive dans un repas pris à frais communs.

préfèrent "la viande de veaux en grande quantité" et "à bon marché" et le pain "en proportion". "Les cabaretiers les aiment beaucoup... Ils payent presque toujours comptant".

C'est encore mieux avec les habitants de Pralong qui "viennent en tout temps vendre leur vin, acheter du bois et autres affaires. Après la messe du matin, ils se rendent au cabaret. Ils font faire un déjeuner composé de vin blanc..., d'une fricassée de la meilleure viande et quelquefois un morceau de fromage et du pain à proportion". "Ils terminent après avoir pris chacun deux litres de bon vin blanc". "Ils boivent jusqu'au soir qu'ils partent même quelquefois la nuit". Mervillon précise qu'ils payent "raisonnablement" mais changent souvent de cabaret. Gros clients mais peu fidèles.

Les bonnes gens de Châtelneuf reviennent tous les dimanches et fêtes et apprécient l'eau-de-vie car ils commencent "à roquiller avant la grand-messe". Après c'est le déjeuner puis ils passent "le reste de la journée à ribotter en changeant de cabaret". Eux aussi ne regagnent leur village qu'à la nuit.

Ceux de Roche-en-Forez se montrent rustiques : "après la messe [ils] se rendent à leur auberge pour dîner et sans être bien délicats, ils font venir un gros morceau de gorre<sup>6</sup> ayant toujours la précaution de l'assaisonner de vin en quantité". Il en est de même des habitants de Sauvain qui "font de grosses ribottes les jours de fêtes balladoires et y passent très souvent la nuit". Eux aussi "ils ne sont pas des plus délicats pour la bonne chère ni pour le bon vin mais il leur en faut en quantité". En revanche les cabaretiers observent que ce sont eux les plus "resquilleurs" car "malgré les précautions, ils leur font perdre sur un gros écot quatre ou cinq bouteilles de vin et autres objets".

Finissons avec de mauvais clients. Les natifs de Saint-Georges-en-Couzan "viennent rarement sauf ceux qui habitent les hameaux de Cruzol, du Mazet et de Veaux pour entendre la messe et y vendre leurs fruits". De plus, ils apportent souvent "leur pain et ne prennent qu'une chaupine (sic) par personne et une soupe". Ils payent comptant, mais, hélas, "jamais ne ribotent ou du moins très rarement !"

Voici, pour finir, quelques notes d'aubergiste en 1823 :

. "A déjeuné, une bouteille de vin, une livre de pain et la moitié d'une carpe frite → 1 F

. "A soupé, trois bouteilles de vin, deux livres de pain, trois tanches, un demi quart de fromage, et le lit → 3 F

C'était sans doute un jour "maigre" parce que, la veille, le souper était le suivant :

. "Trois bouteilles de vin, deux livres de pain, deux saucissons, une langue de boeuf, un quart de fromage" → 5 F

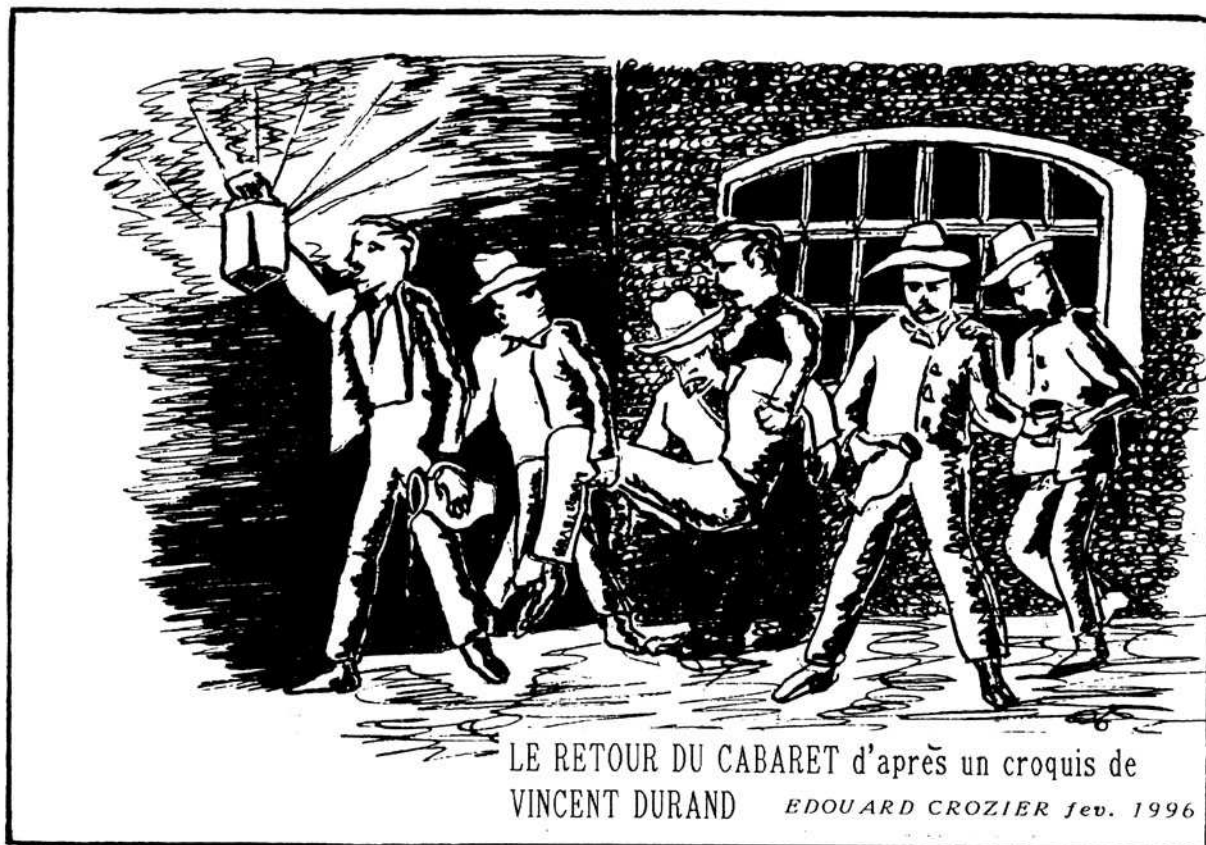
Rappelons-nous qu'à la belle saison un journalier gagnait environ 1 F par jour et seulement 0,30 F en janvier et février.

Dans ses notes J. Mervillon mentionne "jeunes gens et hommes". Les femmes et les jeunes filles allaient à la messe, bien évidemment, et aussi, sûrement, aux fêtes balladoires, sinon avec qui les garçons auraient-ils dansé ? Il n'y a pas que la "bourrée des quatre hommes" ! Ces dames accompagnaient-elles quelquefois leurs hommes au cabaret ? Comment s'y comportaient-elles ? Mervillon n'en dit rien.

---

<sup>6</sup> Gorre, gore : vieille vache.





A nous d'imaginer ces retours de "ribottes". Peut-être le cheval connaissait-il bien la route. Pour ceux qui étaient à pied, les bruyères du col de la Pelletière nous raconteraient de gros sommeils contre un mur de grange ou le long d'un fossé. L'alcotest était à inventer. Quant à l'accueil à la maison, où la femme attendait son "foirier", jugeant des dégâts à la manière dont il "accrochait les pierres du chemin... Mesdames c'est selon votre indulgence et votre patience !

Commerce et consommation vont souvent de pair avec les fêtes religieuses. Le cabaret et l'église voisinent : on trinque et on se restaure après la messe. C'était l'ordre normal pour les Foréziens de ce temps-là. De quoi donner des regrets aux gens d'Eglise et ... aux boulangers : deux livres de pain par personne au souper !

**Danielle BORY**

## *Autrefois, le "château de Veauche"...*

Roger BRIAND

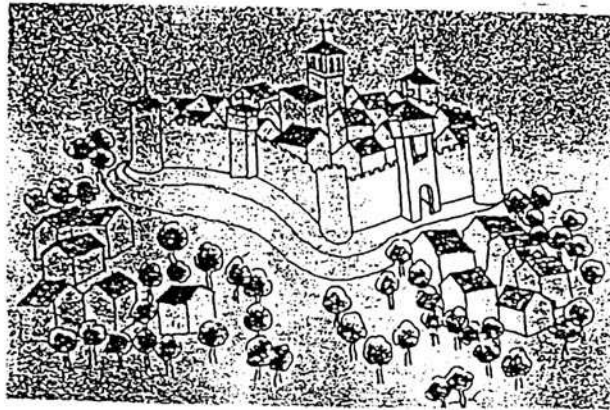
La première mention retrouvée de l'existence d'un "château de Veauche" remonte aux derniers moments de 1286 ou au tout début de l'année suivante. Elle est insérée dans les clauses du testament du seigneur Roland de Veauche ("... *domini Rolandi de Velchia...*") que, par d'autres documents, l'on sait être décédé avant mars 1287. La charte retrouvée<sup>(1)</sup> stipule, en latin juridique médiéval, que le pieux chevalier<sup>(2)</sup> élit sépulture au cimetière des Frères Mineurs de Montbrison et qu'il institue comme son héritier universel son fils Pierre : "*Item Petrum filium (meum) in castro de Velchia et eius pertinenciis et in omnibus aliis bonis meis mobilibus et immobilibus heredem meum instituo, exceptis hiis que personis et certis locis superius legavi vel adhuc inferius legabo...*". Ce que l'on traduit par : "De même, j'institue mon fils Pierre héritier du château de Veauche et de ses dépendances ainsi que de mes autres biens, meubles et immeubles, sauf ce que j'ai précédemment légué à des personnes nominativement désignées pour des lieux indiqués ou que je léguerai encore après..."

A sa mort, Roland III de Veauche (il est, à notre connaissance, le troisième à porter ce même prénom dans l'ordre de cette dynastie) n'a pas encore quarante ans. Ses deux enfants<sup>(3)</sup>, Pierre et Jeanne, sont tout juste sortis de l'enfance. Il est ruiné, de sorte que, le 9 juin 1290, Pierre, héritier de peu, sinon de dettes, n'a, semble-t-il, d'autre ressource que de céder, sous réserve de réméré, son "château de Veauche" au puissant doyen de la Collégiale Notre-Dame de Montbrison, Hugues de Bossonelle. Ce dernier, financier véreux, multi-proprétaire, prendra-t-il seulement le temps de visiter son nouveau domaine ? Au printemps de 1294, accusé de graves malversations par le jeune Jean Ier, enfin libéré d'un tutorat jugé malhonnête, le doyen doit, entre autres, remettre ce bien au nouveau et déjà très rigoureux comte de Forez.

Une charte datée du 4 juin 1294<sup>(4)</sup> énonce, dans un contexte de vassalité féodale<sup>(5)</sup>, la donation faite, ce jour-là, par le comte de Forez Jean Ier<sup>(6)</sup> au damoiseau Girard de Roussillon<sup>(7)</sup>, "en récompense de ses bons et loyaux services", du "château de Veauche", mandement, droits, propriété, toute justice sauf la supériorité (droit de suzeraineté) et l'hommage...

Le texte, toujours dans ce même latin médiéval propre aux écrits de justice, énonce au fil de son propos : "*Girardi de Rossillione quondam militis domini castri de Velchia...*", soit : "Girard de Roussillon, ancien militaire, seigneur du château de Veauche..." ; "... *per patrem suum de castro predicto et juribus et pertinenciis eiusdem castri*", soit : "... par son père (seigneur) du susnommé château et des droits et biens y afférents" ; "... *castrum suum predictum de Velchia...*", soit : "... château susnommé de Veauche..." ; "... *et cum mandamento et aliis pertinenciis universis dicti castri*", soit : "... et de son mandement ainsi que l'ensemble des autres droits relevant dudit château".

S'il est relativement aisé de situer l'emplacement de ce que fut au Moyen-Age le "château de Veauche", par contre, il s'avère bien hasardeux d'en restituer l'aspect d'origine. Aussi, cette modeste esquisse voudrait seulement inspirer quelque miniaturiste capable d'ajouter un croquis supplémentaire, une élégante et naïve perspective, au merveilleux "Armorial" de Guillaume Revel (8).



Ce croquis de Guillaume Revel (vers 1450) représentant le "château" de Pommiers (-en-Forez) est resté inachevé. Il nous laisse imaginer la manière dont le célèbre miniaturiste de Charles VII aurait pu dessiner le "château de Veauche".

A partir du IV<sup>e</sup> siècle, inéluctablement, le Forez se convertit au christianisme. Une petite chapelle rustique, à moins qu'il ne s'agisse de la cabane d'un ermite, a pu alors être édifiée à l'emplacement de l'église actuelle, sur le rebord de cette brusque et courte falaise, la "balme" du bourg de Veauche. Il nous est loisible d'imaginer qu'antérieurement à la christianisation, en ce même lieu, était célébré un culte "païen". L'endroit paraît naturellement propice à cette installation. Une trentaine de mètres en contrebas coule la Loire, la *Liger* romaine. Au sortir de ses gorges vellaves, quittant les monts et les succs du Massif Central où il est né, le fleuve en puissance est ici redressé, calmé, pour filer plus doux vers le nord (9). Là, au pied de la butte, le pavage de galets d'un gué opportun, aux basses eaux, permet l'accès des hommes et des attelages à la plaine forézienne. Un droit de péage pourra frapper un tel passage, pour l'occasion dûment surveillé et contrôlé.

Aux environs de l'an mil (10), un gros propriétaire terrien, Hugues Charpinel (*Hugo Carpinellus*), fait don de son église Saint-Pierre de Veauche à l'opulente abbaye bénédictine lyonnaise de Savigny. Quoique de dimensions modestes, l'édifice basilical pré roman est riche de ses doubles arcatures plaquées sur les collatéraux avec leurs fines colonnettes surmontées de chapiteaux à entrelacs. S'agit-il de la version achevée, embellie, de l'édifice d'origine ?

Quelques moines, mi-religieux, mi-paysans, ils devaient se compter sur les doigts d'une seule main, s'installent tout aussitôt, avec le presbytère, dans des maisons proches. Moins d'un siècle plus tard, d'autres bénédictins les remplacent, envoyés par l'abbaye lyonnaise d'Ainay, dorénavant tutrice et de la cure et du prieuré (11).

En cette année 1173, les prélats de Lyon et les comtes de Forez qui, depuis plus de deux cents ans, se disputent âprement l'administration d'un vaste territoire provincial formé aux temps anciens de la colonisation romaine, décident sagement d'une transaction. La "*permutatio*" sépare et dessine le comté de Forez occidental dans ses limites de l'Ancien Régime avec comme capitale et Cour Montbrison. Les revendications territoriales de seigneurs voisins se font alors jour. Au nord, longtemps, les sires de Beaujeu s'en prendront, avec force incursions armées, à une

partie du Roannais. L'ost comtale à l'écu "*De gueules au dauphin d'or*" bataillera inlassablement jusqu'à ce que la paix puisse enfin s'instaurer, en 1322.

Tout au long de cette "grande mêlée féodale" (12), les comtes de Forez, eux-mêmes feudataires du roi de France, ne peuvent qu'inciter (mais ont-ils vraiment besoin de le faire!) leurs vassaux à édifier sur leurs fiefs, aux endroits propices, des places fortes. Ainsi, pourront-ils, notamment, mieux protéger tant leurs biens propres, que ceux des prieurés placés sous leur sauvegarde, de même que les populations paysannes rameutées pour la circonstance. Pour la plupart des historiens, le phénomène central de la féodalité du Haut Moyen-Age fut ainsi fondé sur l'implantation parcellaire de "seigneuries banales". C'est dans ce contexte qu'a dû être construit le "*château de Veauche*" (*castrum de Velchia*) à la fin du XI<sup>e</sup> siècle ou au début du suivant. D'autant, que non loin, à la même époque (vers 1100), est édifié, à l'initiative du comte de Forez, le "château de Saint-Galmier".

Quelle était la configuration du "*château de Veauche*" ? D'aucuns, en effet, à l'évocation du mot "château", ne manqueront pas de l'imaginer promptement à la manière de ces "châteaux forts", aux fiers donjons, représentés en éclatés coloriés sur les livres d'Histoire. Les actes juridiques foréziens de l'époque médiévale, rédigés dans la langue latine alors en usage, déconcertent le lecteur quant à leur acception du mot "*château*" qu'ils énoncent, confusément, par "*castrum*" (terme le plus usité), "*castellum*", "*castellum*" (petit château), "*domus fortis*" (maison forte), "*fortericia*" (forteresse), "*motta turris*" (tour de guet ou de garde, perchée sur une butte), "*oppidum*" (citadelle). Les dictionnaires usuels s'accordent, de nos jours, pour cette prime définition générique : "1<sup>o</sup> - Demeure féodale fortifiée et défendue par un ensemble de fossés, de constructions." (Petit Robert, 1). De fait, jusqu'au terme de la guerre de Cent Ans (milieu du XV<sup>e</sup> siècle), laquelle, d'ailleurs, en justifie souvent la nécessaire opportunité, le "*château*", alors écrit "*chastel(e)*", s'identifie plutôt à une seigneurie, à une châtelainie, soit l'étendue territoriale d'une circonscription féodale.

Dans cet amalgame, le "*castrum de Velchia*" occupe un rang des plus modestes : une église, un prieuré, une maison forte, quelques maisons et maisonnettes enserrés à l'intérieur d'un haut mur crénelé, au pourtour jalonné de tours rondes ou carrées, le tout de construction rustique et de modestes dimensions.

Le "*château de Veauche*" est le siège d'une seigneurie judiciaire appelée "mandement". Rendant la "haute et la basse justice", le seigneur des lieux punit d'amendes, de confiscations, d'internement, ses sujets récalcitrants : "... *castrum suum Velchia cum eis mandamento, pertinenciis et appendiciis, juribus, actionibus, servitibus et libertatibus sibi competentibus, et quicquid juris, possessionis et proprietatis seu quasi habere dignoscitur in eisdem cum omni jurisdictione alta et bassa...*" ("... son château de Veauche, avec son mandement, ses dépendances et appendices, les droits de poursuite, les servitudes et les libertés qui lui appartiennent ainsi que tout droit, toute possession et propriété et assimilé qui lui sont reconnues, avec toute compétence juridictionnelle afférente de haute et basse justice...") (13).

Certes, l'époque de la construction du "*château de Veauche*" reste indécelable. Pourtant, il est raisonnable de supposer qu'il a été édifié peu après l'implantation du prieuré et qu'il a figuré comme tel dans l'apanage de la famille "de Veauche", laquelle n'aurait sans doute pas arboré le patronyme d'un quelconque lieu-dit. Confortant cette hypothèse, une charte, datée des environs (*circa*) de l'an 1200 (14) fait état d'une sentence arbitrale rendue à Veauche ("... *hoc modo Velchie terminatas est*", "... c'est ainsi qu'à Veauche son montant (de la dîme) a été fixé..) par le magistrat Giraud (*magistri Giraudi*), chancelier du comte de Forez Guy I, entre Humbert de Bouthéon (*Humbertus de Boteone*), prieur de Saint-Rambert et la prieure de Jourcey au sujet de la dîme de Saint-Hilaire (Cusson-la-Valmite), en présence de Pons de Jarez, chanoine de Saint-Irénée, à Lyon, du chevalier Girard Charbonnel et du clerc Jean de la Fouillouse. Ledit acte est entériné par Guillaume Meschin (*Villelmus Meschini*), Nicolas de Saint-Galmier (*Nicholaus de Sancto*

*Baldomero*), Pierre de Bouthéon (*Petrus de Boteone*) et Roland de Veauche (*Rollanus de Velchia*), premier connu à porter ce prénom. Comment imaginer que le "château de Veauche" n'offre pas, alors, à pareil aréopage des locaux suffisants sinon un rien gratifiants pour le maître des lieux ?

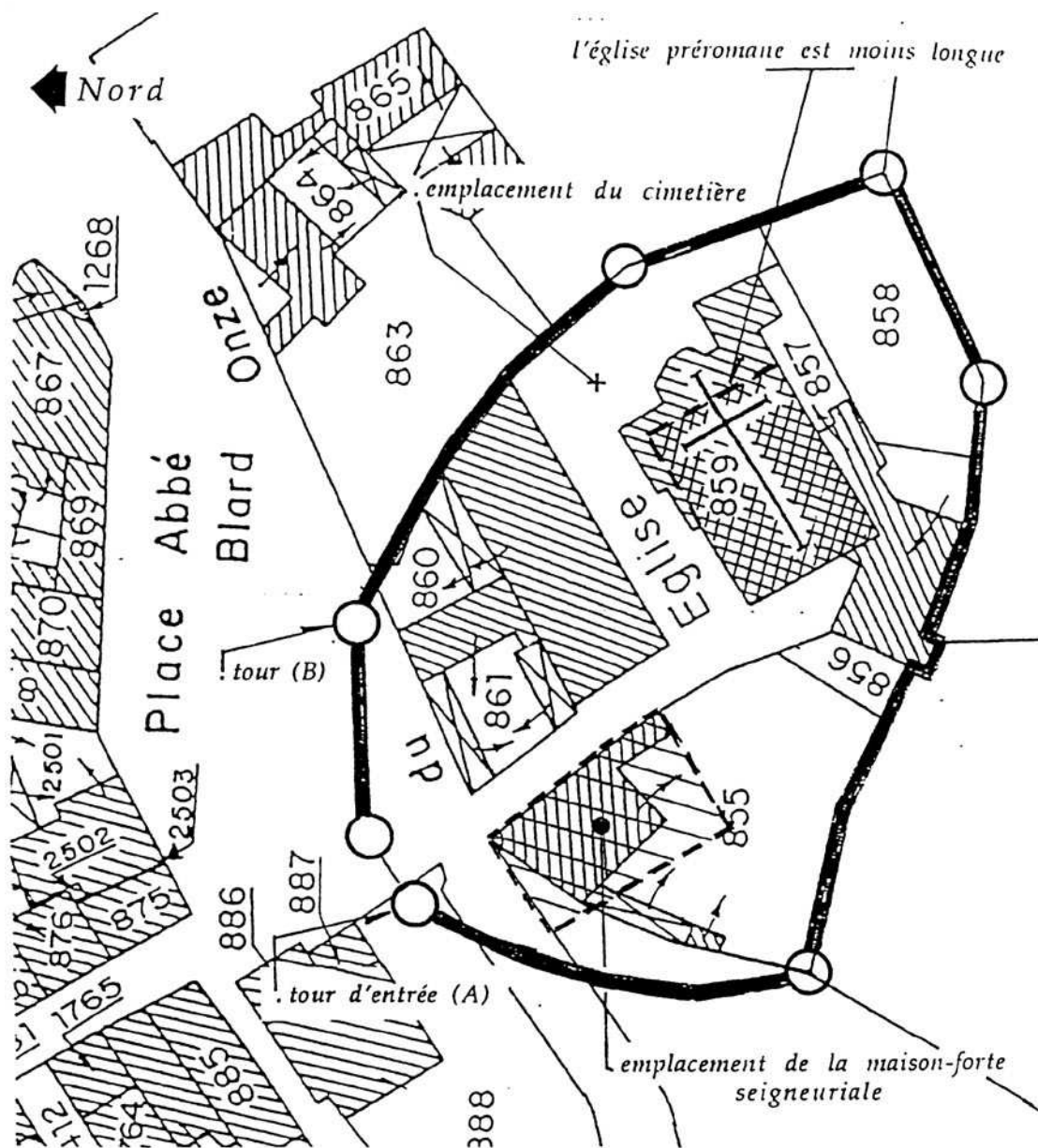
Les origines de la famille "de Veauche" nous sont ignorées jusqu'à l'émergence de dame Ilia (*Ilia(m) de Velchi*), à la mitan du XII<sup>e</sup> siècle. Ilia de Veauche, supposée douairière, est mêlée à un litige l'opposant au chevalier Guerrin, probablement seigneur de Magnieu-le-Gabion, à propos d'une dîme prélevée sur des terres sises à Saint-Laurent-la-Conche. Le chancelier du comte énonce sa sentence arbitrale : chacune des parties abandonnera sa part aux bénédictines de Jourcey. Ce fait divers nous a valu un acte authentique (15), repère chronologique intéressant. Roland I de Veauche, précédemment cité, était vraisemblablement le fils aîné de dame Ilia. Premiers seigneurs d'un fief dont ils ont fièrement pris le nom, les "Veauche" s'annoncent, dès leur avènement, comme les bâtisseurs probables du "*castrum de Velchia*".

Cette famille, potentats locaux, est-elle parvenue à la noblesse par le métier des armes, car la guerre, qu'elle soit publique au service de l'ost du comte, ou privée entre "grands", est le fait majeur de ce monde féodal émergent ? D'abord casernés dans le château du maître, les meilleurs soldats, braves et intrépides, sont bientôt dotés de bénéfices, de fiefs, propres à la construction de "châteaux individuels".

Pour retrouver l'apparence du "*château de Veauche*", en restituer, dans l'imaginaire, le périmètre de murailles crénelées, jalonné de tours, il suffit d'examiner le plan cadastral des lieux (section B, feuille n° 3, parcelles numérotées de 855 à 861, échelle 1/1 250). En l'occurrence, mieux vaut encore se référer au premier relevé parcellaire connu, celui des années 1830, fondé sur un relevé de 1812 (section B, n° 2, échelle 1/2500). Celui-ci, en effet, présente l'avantage d'offrir une disposition originale du site, avant que ne soit creusée, en 1887, la profonde tranchée permettant au chemin départemental n° 54 (rue du 11 novembre) d'accéder à la Loire, à Veauchette et au-delà.

La forme oblongue et polygonale du tracé s'incline légèrement d'est en ouest. Elle s'enfle d'un large arrondi ventru au nord-ouest, alors qu'à l'opposé elle s'étire avec un rien de concavité. Face au nord-ouest, le contour des murs s'ouvre pour laisser une voie étroite pénétrer en impasse jusqu'à l'entrée de l'église. L'ancien plan cadastral montre les proéminences de deux tours. L'une, au nord, est arrondie. Elle a laissé place à la déclivité de la voie départementale. A l'opposé, l'autre, demi-carrée, est de nos jours appliquée au mur extérieur de la cure. Une autre n'y figure pas. Pourtant, les vestiges de son soubassement sont encore bien visibles aujourd'hui, à la droite de l'entrée du pont conduisant vers l'église et en contrebas du mur portant la mosaïque du Millénaire (16). Les différents sommets saillants de ce périmètre polygonal laissent présumer qu'ils devaient être autrefois l'emplacement d'une tour de défense. Au reste, l'ensemble de ces ouvrages renforçait la cohésion et la résistance des pans de murailles intermédiaires. Au total, comme le montre la figure précédente, huit tours pouvaient jalonner le pourtour du "*château de Veauche*". Deux d'entre elles, rapprochées en vis-à-vis, en contrôlaient l'entrée.

Pour mieux appréhender l'aspect relativement massif de la construction moyenâgeuse, il suffit, avec l'autorisation de l'actuel propriétaire (17), de contourner le mur de soutènement fermant l'esplanade du chevet de l'église, celui, contigu, bornant le "jardin du curé". La façade occidentale du presbytère est impressionnante de hauteur. Les murs suivants apparaissent remaniés, démantelés. Les murailles d'alors étaient vraisemblablement crénelées, offrant un abri derrière leurs merlons, permettant la vue, le jet ou le tir depuis leurs créneaux. Les parcourant sur toute leur longueur, un chemin de ronde permettait aux quelques gens d'armes de la garnison, éventuellement aidés par les hommes rameutés, de parer à l'intrusion ennemie.



### Le "château de Veauche" au Moyen-Age

Son contour a globalement tracé les limites parcellaires de l'actuel plan cadastral. Seules les parties situées au Nord-Ouest ont été anéanties par le creusement de la tranchée donnant l'accès du CD 54 à la Loire. L'existence des tours d'angle est supposée mais vraisemblable. Il subsiste les ruines de l'embase de la tour d'entrée (A) ; celles de la tour (B) ont été notées lors des travaux de voirie de 1887. Echelle 1/500.

Un large fossé bordait l'extérieur du mur d'enceinte, accentuant la difficulté de l'approche et de l'escalade, alors que, côté fleuve, la "balme" offrait une remarquable parade naturelle. L'existence de ce fossé, depuis longtemps comblé, est apparue lorsqu'en 1990 a été enterrée une canalisation d'assainissement. Les terrassiers ont pu constater que, précisément, le long du mur du "jardin du curé", le sous-sol était un remblai de matériaux divers et variés. De même, peut-on lire dans le compte rendu de la séance du conseil municipal réuni en ce dimanche matin 17 février 1861 où il est essentiellement question d'agrandir le cimetière jouxtant toujours l'église : "*Il existe au côté est (de l'église) un ancien fossé très large et très profond...*" (18). Lequel terrain, aujourd'hui comblé et construit, était donc proposé pour prolonger la nécropole veauchoise jugée trop exigüe et insalubre par l'administration préfectorale.

Que trouvait-on à l'intérieur du mur d'enceinte à l'époque médiévale du "*château de Veauche*", soit, en gros, du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle ?

L'entrée, avec son pont-levis à la mécanique rustique, sa herse dissuasive et son lourd portail de bois clouté, s'ouvre face au grand chemin médiéval venu du nord. Reliant les antiques voies romaines allant à Saint-Galmier (par la Plagne-Ouest) ou en revenant (par l'avenue d'Andrézieux et le CD n° 12), ce parcours longe la Loire en bordure de la "balme" (l'actuelle rue Max de Saint-Genest). Il est raccordé à la basse plaine et à Montbrison par le "pont des Arches" (aujourd'hui disparu, il était situé à environ 1 500 mètres en aval du pont de Veauche actuel).

A l'intérieur de l'enceinte, l'église Saint-Pierre est alors entièrement préromane (19). De dimensions modestes, son plan basilical à trois nefs est peut-être complété par une abside voûtée en cul-de-four. La charpente de son toit, en bois de châtaignier, est apparente. Les lattes du plafond, cloisonnées par le treillis des poutres et des chevrons, sont entièrement peintes de motifs coloriés. Un simple clocheton de bois, au cône effilé ou un clocher-mur exhaussant la façade complète l'aspect extérieur de l'édifice. Sur le pourtour arrière de l'église est aménagé le cimetière qui, au fil du temps, s'avèrera par trop exigü (20).

Sur la droite, près de l'entrée du "*château*", à l'emplacement de l'actuelle maison Valla (21), s'élève la maison forte seigneuriale dont la description reste hypothétique. S'agit-il d'un bâtiment massif, à un seul étage, adjoint à une haute tour de guet, ronde ou carrée, formant donjon car, comme le soulignent Georges Duby et Robert Mandrou ("*Histoire de la civilisation française*", 2 vol., Paris 1976, 3<sup>e</sup> édition), cet appendice proéminent est, avant tout, la signification du pouvoir féodal ? La garnison est réduite à quelques gens d'armes. Une vaste salle des gardes fait notamment office de bureau pour le seigneur ou son capitaine-châtelain qui, de temps à autre, viennent en tournée de justice, d'inspection, de "*quérage du cens*" (collecte de l'impôt foncier annuel), à moins qu'ils ne soient simplement de passage. Habituellement, les seigneurs de Veauche résident à Montbrison.

Les rares vestiges de cet édifice oublié sont enfouis dans le sous-sol. Nous devons à l'obligeance de Bernard Valla d'avoir pu les approcher, en partie. A gauche de l'entrée ouvrant sur la ruelle qui conduit à l'église, un vieil escalier de pierre, droit et de faible pente, conduit à l'étage inférieur, semi-enterré. Compte tenu de la forte déclivité naturelle du terrain, le niveau atteint est celui du jardin arrière, orienté à l'ouest. A gauche du couloir de desserte, s'ouvre la porte d'un fournil, pièce assez vaste, longue d'environ cinq mètres et large de quatre mètres, dont une moitié du fond, côté est, est occupée par un four de boulanger. Sa gueule béante, de bonnes dimensions, bloque les moellons de son pourtour semi-circulaire. A l'intérieur, la voûte est faite d'une maçonnerie de briques. Sur la façade, une hotte, masquée par une arcade, permettait l'extraction des fumées. Cet étage devait être occupé par les cuisines de l'ancienne maison forte. La forte épaisseur, près d'un mètre et demi, du mur de soutènement est percée, dans une pièce voisine, de la fente verticale d'une meurtrière s'évasant latéralement vers l'intérieur. A l'entrée du fournil, une trappe ouvre son abattant de bois sur un escalier fort raide qui arrête

dangereusement ses quelques marches de pierre avant d'avoir atteint le sol en terre battue. Après le saut final, nous sommes dans une salle voûtée de quatre mètres de longueur et trois mètres de largeur. L'interruption de l'escalier donne accès à une étroite galerie circulaire que l'on ne peut emprunter qu'en rampant. Le boyau tourne presque immédiatement sur la gauche pour déboucher, sous la cour du jardin, dans une petite salle carrée de quatre mètres de côté. Nous n'avons pas pu, pour des raisons de sécurité et en l'absence d'un équipement adéquat, explorer cette pièce restée mystérieuse. Sans doute, l'ayant atteint, conviendrait-il d'en sonder les parois à la recherche d'éventuels dégagements souterrains complémentaires. Ce deuxième sous-sol nous pose une énigme quant à sa destination.

Revenons au niveau du sol extérieur. Le reste de l'espace protégé regroupe quelques humbles maisons d'habitation, des écuries, des fenils et autres greniers. La pierre étant ici un matériau peu commun, leurs murs sont construits en pisé de terre.

La vie ordinaire des Veauchois, "en leur château", est rythmée par le carillon des cloches appelant fréquemment les moines à la prière et, épisodiquement, les fidèles aux offices religieux, notamment les assez nombreux paysans vivant, hors les murs, essaimés dans les pauvres fermettes des hameaux environnants. De temps à autre, quelques cavaliers en armes, casqués et cuirassés de leurs armures ou de leurs cottes de mailles, chevauchent en patrouilles par les chemins. Les fêtes liturgiques et leurs processions solennelles sont marquées d'une profonde piété où se mêlent confusément la béatitude et la peur. La venue du seigneur, celle du capitaine-châtelain, les rencontres au "château" avec d'autres nobles des environs, constituent des événements rares où la curiosité cède la place aux marques de respect, voire à une indiscible crainte, dus à des personnages de haut rang, inaccessibles.

Il n'y a pas que des périodes sereines et le "château de Veauche" connaît parfois des heures sombres, sinon tragiques. Certaines années sont marquées d'accidents climatiques : hivers très rigoureux, fortes gelées printanières, étés torrides et terribles sécheresses, orages de grêles et tempêtes dévastatrices. En d'autres temps, sévissent des épidémies de maladies contagieuses dont la plus redoutée est la fatale peste noire. Enfin, les Veauchois courent se mettre à l'abri dans leur "château" lorsque surviennent les bandes organisées de mercenaires, tels les "Tards-Venus", au temps de la Guerre de Cent Ans, ou les Huguenots du baron des Adrets pendant les guerres de religion, à moins que ce ne soient les groupes armés du seigneur voisin, Mitte de Chevrières, qui, pendant la fameuse "guerre de Veauche" (1363 - 1375) (22), se livrent épisodiquement à des incursions punitives.

Tout laisse à supposer, qu'à plusieurs reprises, le "château de Veauche" a été investi, mis à sac et sans doute pour partie incendié. Qu'il a été le théâtre de cruautés, de maintes atrocités. Qu'il a fallu le remettre en état, reconstruire les murailles, les consolider, réaménager les logis, le tout à grand renfort de corvées et de lourds charrois de matériaux.

Aux lendemains de la "guerre de Veauche", banal et stupide conflit d'intérêt féodal provoqué par la sotte vanité de deux seigneurs, Girard de Roussillon, seigneur de Veauche, et Pierre Mitte, seigneur de Chevrières, le "château de Veauche" semble en fort mauvais état. En témoigne le compte rendu de l'inspection épiscopale du 29 avril 1379. Ce jour-là, dom Humbert, prieur et curé de la paroisse, reçoit, en grande cérémonie liturgique, comme il se doit, le délégué de Son Excellence Jean de Talaru, cardinal-archevêque de Lyon, Primat des Gaules. Il en résulte, en latin, que : *"Velchi ecclesiam et prioratum, presentibus domino Humberto, curato loci et priore ejusdem loci. Et satis bene stat preterquam domus prioris ruyrosa est et Corpus Domini non est bene inviolatum. Assignatur ut supra. Expeditum."* Ce qui se traduit par : (J'ai visité) "l'église et le prieuré de Veauche en présence de dom Humbert, curé du lieu et prieur du même lieu. Leur état (de l'église et du prieuré) est assez bon sauf que la maison du prieur est en ruine et que le corps



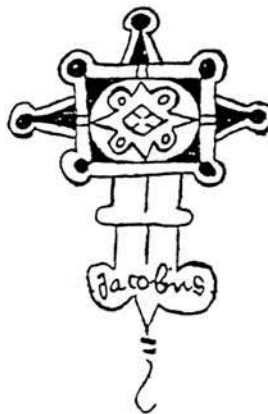
*de Notre Seigneur (la ou les hosties consacrées!) n'est pas bien abrité (le tabernacle est précaire). Le soussigné."*

Dans les années 1430, l'interminable Guerre de Cent Ans trouble encore le Forez. De connivence avec le seigneur de Rochebaron, des bandes anglo-bourguignonnes de routiers se répandent dans le comté se livrant à de cruelles exactions : pillages, meurtres, viols. Au comble de l'exaspération, les paysans se révoltent, réclamant justice et sauvegarde. Les villageois ceignent leurs cités d'une muraille, un "vingtain", du nom de sa part d'impôt, à moins qu'ils ne relèvent ou restaurent les remparts existants. A-t-on, une fois encore, tant bien que mal, réhabilité le mur d'enceinte, les vieilles tours d'angle, l'antique maison forte du "château de Veauche" ?

L'an 1439 porte la marque d'un événement pour le moins surprenant : le duc-comte de Forez, Charles Ier de Bourbon a remis la seigneurie de Veauche au maréchal Gilbert Motier de Lafayette, conseiller du roi Charles VII et compagnon d'armes de Jeanne d'Arc. On imagine la surprise puis le vif mécontentement, pour ne pas dire plus, du seigneur en titre, Marie Verd, épouse, depuis 1428, de Artaud de Saint-Germain, seigneur de Montrond et de Chambost. Le couple spolié en appelle aussitôt à la justice royale. Cependant, "l'affaire" traîne en interminables procédures avant d'échouer devant le Parlement de Paris. Son arrêt du 16 mai 1483 annule la cession ducale. Ainsi, un demi-siècle durant, écartelé entre deux propriétaires, le "château de Veauche" est laissé à l'abandon. Délabrée, la maison forte est vouée à la ruine de même que l'église. Quant à la muraille d'enceinte, à demi-écroulée, elle fait déjà office de chantier de pierres. Quelques maisonnettes prennent opportunément appui sur des pans de murs propices.

Entre temps, un jour de l'an 1457, les moines veauchois s'en sont allés ailleurs. Un trait de plume d'oie du légat pontifical mettait simultanément un terme à l'existence des prieurés de Veauche et de Chambœuf. Au reste, depuis le début du siècle, les "bénéfices" de l'un et de l'autre constituaient un fonds commun.

Au début du XVIe siècle il est décidé de reconstruire l'église du bourg de Veauche. La paroisse étant désargentée, le chantier est interrompu, repris, de nouveau arrêté, définitivement cette fois, laissant subsister les deux dernières travées préromanes. Heureusement. Les nouvelles maçonneries lancent, dans un style "gothique", leurs nervures brisées dont les retombées s'épanouissent en sculptures variées et imagées. Pourtant, les pierres de pauvre appareil formant les piédroits ne sont-elles pas les témoins discrets de la dernière grande misère du "château de Veauche" ?



*Seing de Jacques de la Fay (Jacobus de Faya),  
clerc notaire apostolique et impérial,  
figurant au bas d'un acte complémentaire  
à la donation du 4 juin 1294*

## Notes :

(1) "Chartes du Forez antérieures au XIV<sup>e</sup> siècle", publiées sous la direction de G. Guichard, Comte de Neufbourg, E. Perroy, J.E. Dufour, Protat Frères Imprimeurs, Mâcon, 1933, tome 12, n° 1187. L'original est un parchemin jadis scellé (hauteur 24 cm, largeur 22 cm) conservé aux Archives de la Loire. Il a la particularité de porter la mention d'un vidimus (du latin : "nous avons vu"), soit une attestation d'authenticité en date du 14 avril 1333 établie par Michel Gorse, juge de Forez. Nous exprimons notre gratitude à notre excellent collègue et ami, Claude Colardelle, qui a bien voulu nous traduire ces textes juridiques, écrits dans un latin médiéval fort éloigné du classicisme de la langue des Romains.

(2) Roland de Veauche vivait chevalier en février 1279 et était mort avant mars 1287 (Chartes du Forez, tomes 1 et 6, n° 209 et 726).

(3) Pierre et Jeanne de Veauche sont issus d'Antonia (Anthonia, Antoinette), dont le testament de "feue veuve" sera publié à Montbrison le vendredi des Rameaux de l'an 1287, soit le 28 mars, par Henri d'Essertines, juge de Forez.

(4) "Chartes du Forez...", op. cit., tome 7, n° 878. L'original est un parchemin réglé au plomb (hauteur 66 cm, largeur 41,5 cm) conservé aux Archives nationales. De fait, ce texte est inséré dans un acte du 7 novembre 1332 alors que Robert de Roussillon, "*domicellus*" (damoiseau), fils et héritier de feu Girard, chevalier, reconnaît devoir hommage au comte pour ledit "*château de Veauche*". L'acte, dressé par Barthélémy Floris, le jeune, clerc notaire royal de Montbrison, sous le seing de Jacques de la Fay, clerc notaire apostolique et impérial, est signé au château de Sury-le-Comtal, "en la chambre du comte", en présence de Jean, fils du comte.

(5) Cette donation s'établit en termes de bail. Le comte de Forez reste le propriétaire du "*château de Veauche*". En cas de mort dudit Girard sans postérité, le château reviendra au comte ; en cas d'extinction de la lignée mâle, il reviendra aussi au comte, qui versera 500 livres tournois à l'héritière.

(6) Jean I<sup>er</sup> (1276-1333) n'a que trois ans lorsque son père, le comte Guy VI, meurt, à 29 ans, en 1278. Le règne de Jean I<sup>er</sup> est l'un des plus longs de la lignée comtale forézienne (55ans). L'enfant est d'abord placé sous la tutelle de sa mère, Jeanne de Montfort-Lamaury, puis sous celle du doyen du chapitre de la Collégiale Notre-Dame de Montbrison, Hugues de Bossonelle. Ayant atteint l'âge de la majorité comtale à la fin de l'année 1293, Jean I<sup>er</sup> se saisit fermement du pouvoir et demande aussitôt à son tuteur, jugé indélicat, de répondre de ses malversations. Bossonelle doit remettre au comte "*son château de Veauche*", lequel est immédiatement remis au "*domicellus*" Girard de Roussillon. Ce dernier est un conseiller écouté du jeune comte ; il "paraît souvent à la Cour de Forez". En 1290, Girard, déjà seigneur de Lignon (à proximité de Saint-Maurice-de-Lignon en Haute-Loire), est l'un des garants de la dot constituée à Isabelle de Forez, sœur du comte Jean, lors de son mariage avec Béraud de Mercœur. Roussillon sera adoubé chevalier le 17 novembre 1299.

(7) La maison de Roussillon est originaire du Dauphiné, "au sud du midi de Vienne". Par alliances, elle a étendu ses possessions en Lyonnais avec les seigneuries de Riverie et de l'Aubépin. En 1271, depuis Annonay, en Vivarais, elle a poussé en Forez deux branches cadettes dont les prénoms identiques sèment la confusion. Girard appartient à la branche dite des "seigneurs d'Anjo (d'Anjou)" qui s'est installée, en 1279, sur le fief auvergnat de Maymont par le mariage de Guyon (Guy), père de Girard, avec Iselt (Yseult) d'Oliergues, dame de Maymont.

(8) Guillaume Revel, héraut d'armes du roi Charles VII, a représenté et colligé, vers 1450, les principales places fortes de Forez et d'Auvergne. Le "*château de Veauche*" ne figure pas dans ce catalogue, précieux document aux fines enluminures qui est conservé à la Bibliothèque nationale. La riche bibliothèque de la Diana, à Montbrison, possède un remarquable fac-similé, entièrement reproduit à la main, de ce chef-d'œuvre médiéval.

(9) C'est en venant buter contre la "balme" veauchoise que la Loire, après avoir parcouru ses quelque cent premiers kilomètres, atteint son point géographique le plus oriental.

(10) Au mois de septembre 1995, Veauche a fêté dans la liesse populaire le millénaire de l'église du Bourg. Concernant la datation de l'édifice, on se reportera à la communication de Roger

Briand : "Saint-Pierre de Veauche, chronique d'un millénaire dépassé...", Bulletin de la Diana, tome 56, n° 6, année 1995.

(11) L'abbé d'Ainay "nommera à la cure" de Veauche et percevra la dîme sur le territoire de la paroisse jusqu'à la Révolution.

(12) Claude Latta : "Histoire de Montbrison", Lyon, édit. Horvath, 1994, p. 12-13.

(13) "Chartes du Forez..." (op. cit.), tome 7, n° 878, voir (4).

(14) "Chartes du Forez..." (op. cit.), tome 1, n° 17. L'original est un parchemin jadis scellé (50 x 21 cm), déposé aux Archives de la Loire, fonds de Saint-Rambert.

(15) "Chartes du Forez..." (op. cit.), tome IV, n° 16. L'original est un parchemin (12 x 12 cm), scellé sur lanières de parchemin d'un sceau équestre, en cire vierge, en très mauvais état, diamètre 5 cm, déposé aux Archives de la Loire, fonds de Jourcey.



(16) Cette tour, ce qu'il en reste, est propriété communale. Un arrêté du maire de Veauche, Fontvieille, en date du 15 février 1858, autorise le sieur Guichard à construire "sur l'ancien mur du château qui soutient le chemin conduisant à l'église" (actuelles parcelles cadastrales numérotées 887 et 888) à la condition de se limiter à 55 centimètres d'emprise dans l'épaisseur dudit mur et de verser la somme de 300 francs à la "caisse municipale". De fait, le mur de soutènement en question, précédant la tour ruinée, n'appartenait pas au "château". Il avait, vraisemblablement, été dressé pour contenir le comblement du fossé qui, à l'origine, en défendait notamment l'entrée.

(17) Nous exprimons, à cet égard, notre gratitude à Monsieur Hubert Saint-André Perrin, propriétaire du château de l'Hermitage construit à la fin du XIXe siècle par Charles Cholat, maître de forges à Saint-Etienne.

(18) Archives municipales de Veauche, collection des délibérations, tome I.

(19) Roger Briand : "Saint-Pierre de Veauche, chronique d'un millénaire dépassé...", op. cit.

(20) Le 13 mars 1658, l'église de Veauche est inspectée par le délégué épiscopal de Monseigneur Camille de Neuville. Il spécifie : "Le cimetière est ouvert aux deux côtés des entrées et on fait des enterremens contre le portal de l'esglise sans mettre aucune pierre sur les fosses."

(21) Cette demeure, auparavant école catholique de jeunes filles, a été acquise en 1964 par Maurice Valla, décédé en 1986, historien distingué, membre du conseil d'administration de la Diana. Son fils, Bernard, a bien voulu nous guider dans une visite du sous-sol de sa demeure. Nous l'en remercions sincèrement.

(22) Roger Briand : "La guerre de Veauche, un épisode forézien de la Guerre de Cent Ans", supplément au n° 63 de "Village de Forez", édition du Centre Social de Montbrison.

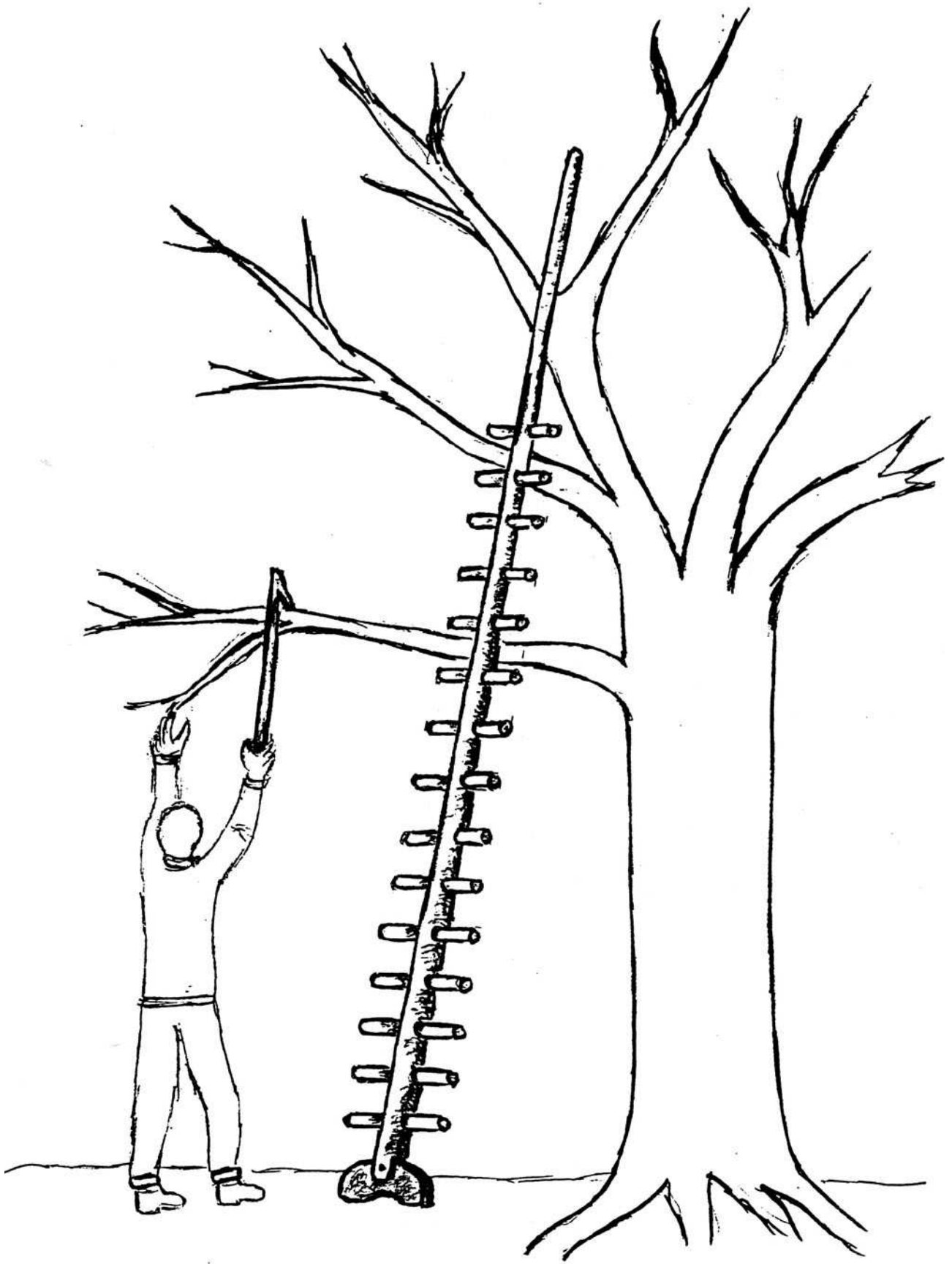


fig. 1

fig. 3

## LA BICHICOTTE

Bien des mots patois sont restés vivaces. Il n'est pas rare, par exemple, d'entendre : "Je vais donner un coup de daille<sup>1</sup> à ces orties". L'un d'entre eux, très répandu autrefois car il désignait plusieurs objets, n'est plus guère utilisé aujourd'hui : la bichicotte (biʃikota en écriture phonétique).

Tirant son nom de bec, la bichicotte recouvrait plusieurs ustensiles de forme analogue, pointue, pouvant évoquer celle du bec de l'oiseau. Mais il est préférable de citer le dictionnaire "le Petit Robert" qui énonce : "bec : de radical celtic bocc = crochet". Là apparaît clairement l'apparence et l'utilisation de la bichicotte. En effet, quel que soit l'objet ainsi appelé, de bois ou de fer, sa forme est invariable : une partie droite au bout de laquelle revient, en oblique, une partie beaucoup plus courte et pointue, formant ainsi un crochet :

Il sert alors à saisir, à atteindre ou à suspendre quelque chose.

La nature fournit de multiples exemples de bichicottes, et d'ailleurs en constitue très souvent la matière première. Tout arbre, tout arbuste en offre à foison. Une branche sur laquelle prend naissance un rameau en constitue une. Armez-vous d'un couteau ou d'une escofine<sup>2</sup>, choisissez la grosseur et l'angle appropriés de la fourche et vous pouvez aller cueillir des cerises ! Une branche un peu longue terminée par un crochet naturel vous sera un excellent moyen d'attraper les branches basses. Voilà une première bichicotte (fig. 1). Une deuxième, de dimensions plus petites - un bâton d'une vingtaine de centimètres et son bec d'une dizaine de centimètres - solidement fixée à l'anse d'un panier vous sera indispensable pour le suspendre aux branches du cerisier (fig. 2). Les mains ainsi libérées, en haut de l'écharasson<sup>3</sup> la récolte va bon train et sans risque de la laisser tomber.



fig. 2

<sup>1</sup> Daille : faux.

<sup>2</sup> Escofine : petite scie courbe de jardinier.

<sup>3</sup> Echarasson (ou échalasson) : longue perche en pin ou en sapin de quatre à cinq mètres dans laquelle sont fixés horizontalement et de part en part de petits barreaux jusqu'à 1,5 m du sommet. Au pied de l'échelle, une petite planche articulée semi-circulaire assure l'équilibre. L'extrémité supérieure de la perche, dépourvue de barreaux qui pourraient gêner la manoeuvre, est alors calée au creux d'une branche fourchue.

Dans le même esprit, lors de la taille d'un arbre ou suite à un ouragan, tout bout de branche cassée ou laissée est une bichicotte.

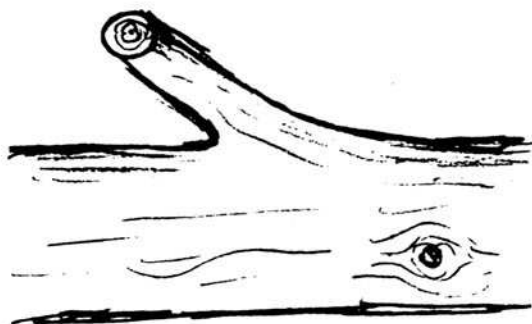


fig. 4

Deux ustensiles portent également ce nom. Ustensiles qui ne sont plus du tout utilisés depuis une trentaine d'années, ce qui explique la disparition du mot bichicotte du vocabulaire des habitants de nos campagnes.

Le premier allie fer et bois. Une partie métallique de 37,5 cm, pointue, se termine à son extrémité effilée par un retour acéré de 10 cm analogue à la pointe d'un harpon et aux objets précédents. A l'opposé, le fer finit par une douille dans laquelle est fiché un manche assez court de 52,5 cm. Cet outil, parfois entièrement en bois (à nouveau une simple branche), était utilisé quotidiennement au temps du foin rentré en vrac. Le paysan enfonçait sa bichicotte dans le tas de foin de la fenièr<sup>4</sup> puis la retirait (nous retrouvons là l'analogie avec le harpon). Le crochet ramenait alors une poignée de fourrage distribuée ensuite aux animaux de l'écurie<sup>5</sup>. L'agriculteur recommençait bien entendu plusieurs fois cette opération.



fig. 5

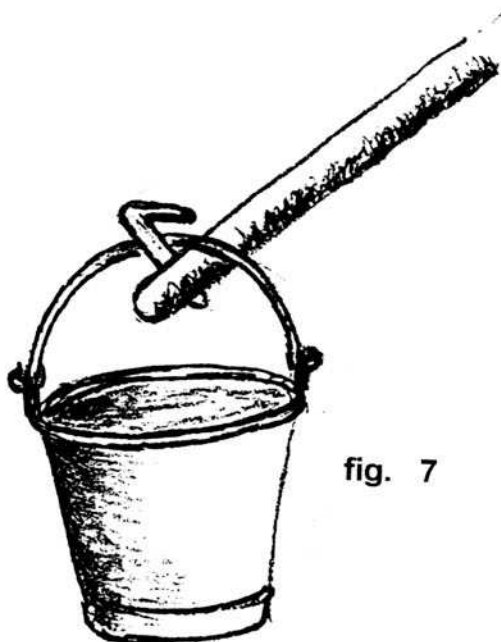


fig. 7



fig. 6

<sup>4</sup> Fenièrè : fenil.

<sup>5</sup> Ecurie : étable.

L'autre instrument, entièrement en bois, confectionné à la ferme, servait au puisage de l'eau. Dans la côte et les monts du Forez, de nombreux filets d'eau de source circulent à faible profondeur : de un mètre à un mètre cinquante au-dessous du niveau du sol. Les habitants ont aménagé des puits adossés au talus d'un chemin creux, engagés dans la façade des maisons, et même creusés à l'intérieur des bâtiments (dans la cave, apparent dans la cuisine près de la pierre d'évier et même parfois dans les chambres !). Ces puits, couverts de tuiles creuses ou d'une petite voûte noyée dans le talus lorsqu'ils étaient à l'extérieur, étaient limités sur le devant par une grosse pierre lisse, allongée servant de margelle. La faible profondeur de la veine et de la réserve d'eau ne nécessitait pas l'installation coûteuse d'un treuil avec chaîne et mousqueton (le fer était rare et onéreux autrefois). Le puisage s'effectuait soit directement à la main où l'eau affleure soit à l'aide de la bichicotte. Il s'agit alors d'un long manche de 1,80 m environ à l'extrémité duquel est fixé perpendiculairement une petite pièce de bois ayant, à nouveau, la forme d'un crochet totalement analogue aux précédents (fig. 6)<sup>6</sup>. L'utilisateur plaçait l'anse du seau dans l'angle droit formé par le manche et le bec et descendait alors l'ensemble dans le puits, le retour du crochet empêchant l'anse de s'échapper du bâton (fig. 7).



fig. 6 bis

Une fois le récipient rempli, il suffisait de remonter le manche et sa charge en se servant éventuellement de la pierre de margelle comme point d'appui (aussi lisse que le manche après les puisages répétés).

Il va de soi que cette manoeuvre nécessitait une certaine expérience, ne serait-ce que le mouvement des bras et des poignets imprimé au manche permettant au seau, arrivé à la surface de l'eau, de s'incliner pour le remplissage. C'est la phase délicate de l'opération : il ne s'agit pas en effet de trop descendre l'extrémité de la bichicotte et de laisser ainsi l'anse s'enfuir de son crochet (le seau flottant à ce moment-là... mais pas pour longtemps). Gare au novice ou au maladroit ! il ne lui reste plus qu'à avoir recours au cherche-puits dont le modèle le plus simple est un grappin : tige métallique terminée à une extrémité par une boucle où est attachée la corde de suspension et, à l'autre extrémité, refendue à la forge en six pointes effilées et recourbées (fig. 8). Un autre exemple, aux investigations plus larges et donc convenant bien mieux aux puits de plus grand diamètre, est formé d'un fer plat long de 40 cm avec la boucle au-dessus et au milieu, alors qu'en dessous pendent trois crochets (un au milieu et un à chaque bout) de trois dents chacun (fig. 9). Bonne pêche !



fig. 8

hauteur : 20 cm  
distance entre deux pointes opposées : 20 cm

<sup>6</sup> Un modèle plus rudimentaire et rapidement improvisé, encore en service de nos jours, est simplement formé d'un bâton au bout duquel est fiché en oblique un gros clou.

M. Robert Bouiller, conservateur du musée Alice-Taverne d'Ambierle, signale en Roannais<sup>7</sup> un manche de puisage différent et sans aucun risque pour l'utilisateur. L'extrémité du bâton est fendue en deux. Dans l'entrebaillement ainsi réalisé, l'utilisateur insère l'anse du seau qui est alors maintenue prisonnière par une cheville de bois glissée dans deux trous pratiqués dans chacune des deux branches (fig. 10).

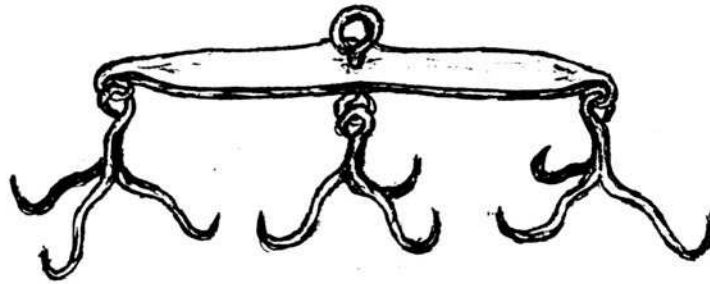


fig. 9 ( 40 cm )

Analogue de forme, analogue de nom ; nos ancêtre n'ont pas jugé bon d'enrichir leur vocabulaire pour désigner des objets aux utilisations (cueillette, fenière, puits) et finalité (saisir, atteindre, suspendre) fort différentes, mais de forme absolument identique.

### Pierre-Michel THERRAT

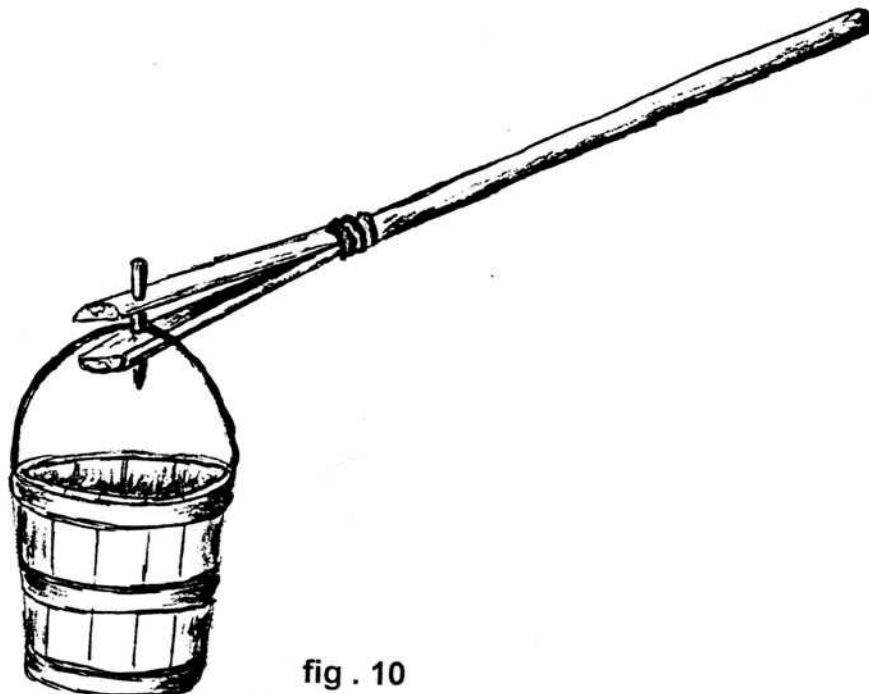


fig . 10

<sup>7</sup> R. Bouiller, "Le Forez", p. 47.



## HOMMAGE A MARGUERITE GONON

Le 16 mai 1996, les informations régionales de France 3 annonçaient la mort de Marguerite Gonon. Que cette nouvelle soit donnée par la télévision avait quelque chose de symbolique : ce sont en effet les émissions de télévision auxquelles Marguerite Gonon avait participé, sur l'histoire du Forez et sur la Résistance, qui lui avaient donné la célébrité nationale. Elle était ainsi devenue un personnage du monde des médias : elle avait d'extraordinaires talents de conteuse et aimait communiquer aux autres son savoir. La "télé" avait été un théâtre à sa mesure qui lui avait permis de faire mieux connaître l'histoire de sa province et aussi de rendre hommage à ses compagnons de Résistance en racontant leur histoire commune. Mais le Forez, qui était sa terre, et l'Histoire, qui était son métier, avaient déjà reconnu depuis longtemps son travail et son courage.

Née à Saint-Etienne en 1914, fille d'instituteur, Marguerite Gonon était d'une famille originaire de Poncins où ses ancêtres habitaient depuis le XIV<sup>e</sup> siècle : "le plus beau village du monde", disait-elle. C'est à Poncins que Marguerite Gonon apprit le "patois". Elle l'a raconté dans un article peu connu de la "Revue Française d'Ethnographie" :

"J'ai toujours vécu à Poncins, sauf les années d'études. Au temps de ma lointaine enfance (je suis née en 1914), j'ai appris le français et le patois, car il était difficile de polissonner avec les "drôles" de mon âge autrement qu'en patois : grâce au ciel, mes parents n'étaient pas assez fonctionnaires pour bannir ces naïvetés villageoises. Par ma mère, par mes grands-parents meuniers, par de vieux témoins nés aux environs de 1850, j'ai connu le patois des générations qui m'ont précédée."<sup>1</sup>

Toute sa vie en fut orientée : Marguerite Gonon fut l'historienne de la langue franco-provençale parlée en Forez et de la société médiévale que les textes du XIV<sup>e</sup> siècle nous permettent de connaître.

### Naissance d'une historienne

Marguerite Gonon fut successivement élève à l'école publique de Poncins et à l'école primaire supérieure de Saint-Chamond - son père avait été nommé directeur de l'école d'Izieux. Puis elle réussit le concours d'entrée à l'école normale de filles de Saint-Etienne (promotion 1930-1933) où son professeur d'Histoire lui donna le goût de "chercher", "ce qui - écrit-elle en 1967 - a été et reste une grande chose dans ma vie"<sup>2</sup>. Puis elle fut institutrice à Arthun, où elle rencontra le comte de Neufbourg qui lui communiqua sa passion de l'histoire du Moyen Age et la fit entrer à la Diana (1938). Membre de l'équipe des chartes du Forez, elle apprit le latin "avec enthousiasme" pour pouvoir lire les textes du Moyen Age. En 1945, ayant déjà à son actif plusieurs publications, elle entra au Centre National de la

<sup>1</sup> Gonon (Marguerite) : "Etat d'un parler franco-provençal dans un village forézien en 1974", Revue Française d'Ethnographie, 1974, tiré à part, Bibliothèque de la Diana, p. 271-286.

<sup>2</sup> Gonon (Marguerite) : "La leçon des vieux parchemins", conférence prononcée le 8 novembre 1967, Saint-Etienne, Centre Départemental de Documentation Pédagogique, Annales des conférences, 1967, 8 p. Cf. p. 1.

Recherche Scientifique (C.N.R.S.) qui venait d'être créé, et entama, avec Charles-Edmond Perrin, professeur à la Sorbonne, une thèse sur la "vie familiale en Forez au XIVe siècle d'après les testaments foréziens". Au terme du "cursus" que l'Université impose à ses étudiants, elle devint docteur ès Lettres et ingénieur au C.N.R.S., intégrée dans l'équipe de l'Institut d'Histoire et de Recherche des Textes (I.H.R.T.). Dans cette institution, elle fut la première femme à être nommée et la première aussi à l'être en province - elle voulait rester à Poncins - pour étudier l'histoire et la langue du Forez médiéval.

En Histoire, Marguerite Gonon fut de l'"école des Annales" : Marc Bloch - auquel elle a souvent rendu hommage - et Lucien Febvre avaient fondé en 1929 la revue des "Annales" qui donna son nom à l'école historique autour de laquelle se regroupèrent des chercheurs appartenant à plusieurs disciplines : dès les années 1930, Neufbourg avait publié un article dans la revue de Marc Bloch<sup>3</sup>.

Pour les historiens des "Annales", l'Histoire n'est pas seulement celle des Grands de ce monde, elle n'est pas celle des "Importants", mais l'histoire des gens du peuple et des jours ordinaires. Et elle se fait avec des documents, inédits et insoupçonnables. Et il faut avoir vu tous ceux qui sont disponibles : "ne pas utiliser quinze textes soigneusement choisis pour appuyer une thèse : mais se servir de tous les textes, y compris ceux qui ne cadrent pas avec votre idée préconçue"<sup>4</sup>.

### **Les testaments foréziens du XIVe siècle**

Plusieurs études sur les testaments foréziens au XIVe siècle ont assuré la réputation de Marguerite Gonon. Le matériau de base de ses travaux d'historienne a été constitué par les 6 500 testaments conservés aux archives de la Loire pour la période 1305-1316 - le fonds le plus riche de France - auxquels il faut ajouter 5 000 testaments lyonnais. Ainsi, les hommes et les femmes du Forez qui vivaient aux XIIIe et XIVe siècles devinrent-ils pour l'historienne de Poncins les plus importants du monde, à travers ces documents en latin et en franco-provençal<sup>5</sup> qu'elle apprit à lire et à interpréter. Elle sut en tirer ce que leurs rédacteurs n'auraient jamais pensé qu'on pût leur faire dire. Quand on rédige son testament au XIIIe et au XIVe siècle, on ne pense pas, évidemment, que cela deviendra, six cents ans plus tard, l'une de nos sources essentielles pour l'étude et la connaissance de la langue et de la société en Forez à cette époque.

- La langue forézienne : Marguerite Gonon aimait ce "patois" forézien qui participe des trois langues romanes : le franco-provençal des monts du Lyonnais et de la plaine du Forez, l'occitan du nord de la région de Saint-Bonnet-le-Château et la langue d'oïl de la région de Roanne. Elle l'avait appris à Poncins et le parlait dans son village ; elle l'avait étudié, sous l'autorité de Mgr Gardette, à l'Institut de Linguistique Romane de Lyon, qui publia certains de ses ouvrages.

- La société forézienne : elle connaissait et comprenait de l'intérieur les paysans de son village et de sa région ; elle étudia la vie quotidienne et les mentalités de leurs ancêtres au XIVe siècle.

---

<sup>3</sup> Neufbourg : "Projet d'une enquête sur la noblesse française", Annales d'Histoire économique et sociale, tiré à part, s.d. (entre 1932 et 1939), Bibliothèque de la Diana, brochures.

<sup>4</sup> Georges Guichard, cité par Marguerite Gonon : "Les chartes du Forez" in "Le passé forézien", Saint-Etienne, publications de l'Université de Saint-Etienne, Centre d'Etudes Foréziennes, 1996, p. 108.

<sup>5</sup> Beaucoup de notaires foréziens, aux connaissances latines incertaines, employaient les mots de la langue franco-provençale... en ajoutant des désinences latines !

Ainsi tenait-elle constamment les deux bouts de la chaîne : de la vie, vécue avec ses contemporains, à la connaissance historique de leurs ancêtres...

Quelques apports essentiels des "Testaments foréziens", publiés en 1951, doivent être indiqués : ils remettent en cause la vision souvent simpliste que l'on avait jusque-là du Moyen Age. Des travaux de Marguerite Gonon, apparaît un Moyen Age dont la société était bien charpentée et équilibrée par des liens d'homme à homme "puissants" mais "familiers"<sup>6</sup> ; une propriété paysanne plus importante qu'on ne le croyait jusque-là et beaucoup de paysans propriétaires d'"alleux", c'est-à-dire de terres sans seigneurs ; dans les mentalités, une foi profonde et une grande sérénité devant la mort : sujets de controverse, certes, car certains historiens ont une vision plus sombre de la période médiévale. Mais après les travaux du comte de Neufbourg<sup>7</sup> et de Marguerite Gonon, il sera difficile de parler du Moyen Age comme on le faisait auparavant...

D'une façon plus inattendue, son étude des testaments foréziens fut aussi un apport capital dans le domaine de l'histoire du droit : "il était courant d'enseigner que les pays du sud de la Loire étaient des pays de droit écrit, contrairement aux provinces du nord qui étaient des pays de coutume. Une étude attentive de ces testaments permet d'affirmer que le droit testamentaire en Forez était beaucoup plus nuancé, présentant un aspect tout particulier de coutumes à base romaine"<sup>8</sup>. Comme pour la langue, nous retrouvons donc ici ce caractère bien particulier d'un Forez zone frontière où le nord et le sud de la France mêlent leurs influences plus qu'ils ne les opposent...

### Les chartes du Forez

Marguerite Gonon fit partie de l'équipe, devenue légendaire, des "chartes du Forez". Celle-ci rassembla quelques Foréziens, tous membres de la Diana, qui avaient fait le projet, qui pouvait sembler un peu fou, de publier toutes les chartes de leur province pour les mettre à la disposition des historiens et des amateurs d'histoire. Il y avait là, autour du comte de Neufbourg, gentilhomme campagnard et historien : Edouard Perroy, professeur à la Sorbonne ; Marguerite Gonon ; Jean Dufour, qui fut l'auteur du "Dictionnaire topographique du Forez" ; Georges Guichard, mécène et érudit ; l'abbé Mathieu Merle, originaire d'Arthun, professeur aux Minimes de Lyon et chargé de dépouiller les actes aux archives départementales du Rhône ; plus tard, Etienne Fournial, l'un des disciples de Perroy, qui fut professeur à l'Université de Saint-Etienne. Ils se rassemblaient souvent à Arthun, dans le château de Beauvoir. Neufbourg y résidait au milieu de ses terres et de ses paysans. Passionné d'agronomie, il introduisit la carpe royale dans ses étangs et, dès 1938, la stabulation libre comme méthode d'élevage de son troupeau.

Le tome XXIV des "chartes du Forez" fut publié en 1980. Au terme de la longue aventure scientifique engagée presque cinquante ans auparavant par le comte de Neufbourg, toutes les chartes de la province antérieures au XIV<sup>e</sup> siècle avaient été publiées, accompagnées de commentaires, de notes et de tables. Notre province est ainsi la seule en Europe à avoir publié toutes les chartes de cette époque. Comme Edouard Perroy, Marguerite Gonon pensait qu'il faut "d'abord" publier les textes pour offrir aux historiens le matériau dont ils ont besoin.

On voit aujourd'hui le service qui a été ainsi rendu aux médiévistes qui, tous, connaissaient son nom. Visitant, il y trois ans, le musée d'Ussel, en Corrèze, je dis à son conservateur, le médiéviste Jean-Loup Lemaître, que j'étais de Montbrison et il me dit aussitôt : "Alors vous êtes du pays de Marguerite Gonon et de la Diana..."

<sup>6</sup> Gonon, "La leçon des vieux parchemins", op. cit., p. 7.

<sup>7</sup> Soulgé (pseudonyme du comte de Neufbourg) : "Le régime féodal et la propriété paysanne", Paris, 1923.]

<sup>8</sup> Gonon, "La leçon des vieux parchemins", op. cit., p. 7.

## L'Atlas linguistique du Lyonnais

Marguerite Gonon avait décidément le goût du travail en équipe. Elle participa, en effet, à une autre grande aventure scientifique, celle qui aboutit à la publication de l'"Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais". Le maître d'oeuvre de cette entreprise fut Mgr Pierre Gardette<sup>9</sup>. Cet élève d'Antoine Duraffour et de Joseph Bédier, fut appelé en 1930 à enseigner à la "catho" (la faculté catholique de Lyon). Il devint rapidement l'un des maîtres de la dialectologie, spécialiste des patois du Lyonnais et du Forez, et conçut le projet d'un Atlas linguistique régional. Elaboré dans le cadre de l'Institut de Linguistique Romane de Lyon, l'"Atlas" fut entrepris en 1945.

De son côté, Marguerite Gonon avait, de 1935 à 1943, systématiquement recueilli le vocabulaire et mis en fiches le patois de Poncins dont elle publia le "Lexique"<sup>10</sup> en 1947. Elle avait aussi publié, dès 1939, les "Contes foréziens (lous contes de la Mouniri)", recueillis dans son village. Elle fut donc tout naturellement intégrée dans l'équipe de l'Atlas Linguistique dont elle a elle-même évoqué les travaux :

"Dès 1945, une vaillante - et joyeuse - équipe se mit à la tâche : il y aurait bien des souvenirs à évoquer de ces enquêtes en Lyonnais, en Beaujolais, dans les Dombes et en bordure de la Bresse, en Forez... Sac au dos et valises bourrées de fiches, nous partions à bicyclette interroger des témoins parfois réticents. La moisson fut magnifique et le résultat est connu : c'est le bel "Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais", en trois volumes, plus un volume de méthodologie et un volume d'explications de cartes."<sup>11</sup>

Outre les enquêtes collectives, les six auteurs<sup>12</sup> s'étaient partagé le travail : Marguerite Gonon enquêta, en 1946 et 1947, dans plusieurs communes du Forez : Sury-le-Comtal, Poncins, Arthun, Jas, Saint-Marcel-d'Urfé, Saint-Jodard et Saint-Maurice-sur-Loire. Les résultats de ses recherches prirent place dans les 1 320 cartes qui furent publiées : à chaque mot ou expression, choisi dans le cadre d'une recherche qui est aussi ethnologique, correspond une carte. Celle-ci indique comment le nom ou l'expression est dite dans le patois local de chacune des communes sur lesquelles l'enquête a porté. On observe ainsi les changements de vocabulaire ou de prononciation d'un village à l'autre, d'une région à l'autre : ce qui est particulièrement intéressant dans une région frontière comme le Forez. L'"Atlas" fit rapidement autorité et connut une seconde édition, publiée par le C.N.R.S. après 1967.

## L'oeuvre d'une historienne

Marguerite Gonon ne publia pas seulement des documents. De la longue, patiente et parfois ingrate fréquentation des textes, naquirent quelques grands livres qui s'adressent à la fois aux historiens et aux linguistes : "Lexique du parler de Poncins" (1947), "Testaments foréziens, 1305-1316" (1951), "Essai d'un glossaire forézien d'après les testaments foréziens du XIIIe siècle" (1956), "La vie familiale en Forez au XIVE siècle et son vocabulaire d'après les testaments" (1961), "Les institutions et la société en Forez au XIVE

---

<sup>9</sup> Gonon (Marguerite) : "Monseigneur Gardette", Bulletin de la Diana, 1974, t. XLIII, n° 5, p. 173-175.

<sup>10</sup> Gonon (Marguerite) : "Lexique du parler de Poncins", Paris, Librairie C. Klincksieck, 1947, XII-238 p., ill., 2 cartes. Cf. préface, p. IX-X.

<sup>11</sup> Gonon, "Mgr Gardette", op. cit., p.174.

<sup>12</sup> "Mgr Pierre Gardette, recteur des facultés catholiques de Lyon", P. Durdilly, S. Escoffier, H. Girodet, A-M. Vurpas et Marguerite Gonon.

siècle d'après les testaments" (1961), "La vie quotidienne en Lyonnais d'après les testaments, XIVe-XVIe siècle" (1968), "La langue vulgaire d'après les testaments foréziens" (1973), "Documents linguistiques du Forez (1260-1498)" (1974), sans compter plus d'une centaine d'articles dispersés dans de multiples revues et la participation aux volumes des "Chartes" et de l'"Atlas linguistique".

L'ensemble des travaux de Marguerite Gonon fut couronné par l'Académie Française qui lui décerna le Grand Prix Gobert qu'elle réserve aux historiens. Il y a là une oeuvre dressée contre le temps et l'oubli. Peut-être peut-on simplement regretter qu'elle n'ait pas donné un "Forez au Moyen Age" qui est la synthèse qui nous manque et qu'elle seule peut-être - avec Etienne Fournial - pouvait écrire.

## L'érudition et la parole

A partir de ses livres, la prodigieuse érudition de Marguerite Gonon se déploya pour participer activement à la connaissance érudite et à la vie culturelle de sa province à travers de nombreuses institutions, revues, bulletins, colloques universitaires, congrès de sociétés savantes. Comme le montre sa bibliographie, elle collaborait aussi volontiers aux revues les plus prestigieuses qu'aux bulletins les plus modestes.

"Village de Forez" est d'ailleurs fier d'avoir publié deux de ses articles ; elle évoqua pour nos lecteurs la personnalité et l'oeuvre d'Edouard Perroy et la visite du général de Gaulle au château de Beauvoir. Sans le savoir elle avait été aussi à l'origine du nom de notre revue : il y avait eu au musée d'Allard une exposition, consacrée au passé et aux monuments foréziens, qui fut baptisée par Marguerite Gonon "Un village nommé Forez". Notre revue fut ainsi "Village de Forez"...

Marguerite Gonon donna aussi de multiples conférences par lesquelles elle exerçait un véritable ministère de la parole, dans un style incisif où l'érudition se mêlait de malice. Il lui fallait, toujours et partout, apprendre aux autres, savants universitaires ou Foréziens simplement curieux de leur histoire, ce qu'elle savait du Forez au Moyen Age.

A la Diana, Marguerite Gonon, fidèle à cette vieille - et toujours jeune - institution forézienne, intervint pendant plus de cinquante ans : sa première communication, consacrée aux "contes de la Mouniri", date de 1939 : elle avait vingt-cinq ans ! Elle avait exercé les fonctions de secrétaire chargée du "Bulletin" entre 1945 et 1950 et resta fidèle à la Diana pendant cinquante-huit ans et, jusqu'en 1995, présenta ses communications - trente-neuf, au total, entre 1939 et 1995 - qu'un public fidèle attendait et appréciait. Il fallait la voir arriver à la Diana, sous le plafond blasonné de la vieille salle héraldique, et conquérir son auditoire, encourager un débutant ou faire la grimace et se retenir pour ne pas intervenir lorsqu'un cuistre ou un ignorant sévissait avec une particulière insistance...

Marguerite Gonon a été à l'origine de la création du Centre d'Etudes Foréziennes, de l'Université pour tous, de l'association Mémoire Forézienne, de la L.I.G.E.R. (Fédération des sociétés savantes de la Loire) et aussi du Festival d'Histoire de Montbrison auquel elle était particulièrement attachée ; elle a su donner à ces institutions de l'élan et de l'ambition. Elle avait le souci particulier de recueillir la tradition orale, de faire parler les gens et de leur faire écrire ce qu'ils savaient afin que la mémoire n'en fût point perdue : il en sortit, par exemple, ces irremplaçables "Coutumes de mariage en Forez" publiées en 1979 par l'Université pour tous et par le Centre d'Etudes Foréziennes.

Elle présida la Fondation Georges-Guichard qui aide à la publication de nombreux ouvrages et garde, dans son nom, le souvenir des libéralités et de l'érudition de son fondateur. Elle a su aussi encourager de nombreux jeunes - et moins jeunes - historiens à

chercher et à publier. Elle a su les élever au-dessus d'eux-mêmes. Ce fut l'une de ses réussites : dénicher et encourager les chercheurs, leur donner le "coup de pouce" nécessaire dans le labyrinthe de l'Université ou de l'édition. Elle sut découvrir les talents et éveiller les curiosités.

A Montbrison et dans les villages alentour, Marguerite Gonon est souvent venue parler aux gens de leur histoire, de leur langue ("le patois"), de l'origine de leurs noms de famille et de leurs coutumes. Je me souviens d'une conférence à Bard, où, dans la salle des fêtes pleine de monde, un dimanche après-midi, elle tint son auditoire en haleine en parlant des noms de familles des habitants de la commune. Et c'était pour elle l'occasion de raconter l'histoire du Forez et de ses habitants. Elle vint aussi, en 1990, au C.D.I. du lycée de Beau-regard parler du général de Gaulle aux élèves qui préparaient le concours d'histoire de la Résistance : son auditoire subjugué augmentait progressivement en nombre et dans un silence religieux : ce fut un grand moment...

Mais Marguerite Gonon n'est pas restée confinée dans son Forez. Elle a aussi, à travers la France et toute l'Europe, participé à de nombreux colloques universitaires : elle parla de la chasse en Forez aux XIIe et XIVe siècles à un colloque tenu à Nice, d'un inventaire du château de Montverdun à Tübingen et des donations pieuses en Forez au colloque de Krems-sur-le-Danube. Elle participa aussi à plusieurs recueils de Mélanges offerts aux maîtres de l'histoire médiévale, en France et à l'étranger. Mais elle revenait toujours à son cher Forez...

### La Résistance et le gaullisme

Comme son frère, tué en 1940, pendant la campagne de France, Marguerite Gonon avait appris le patriotisme avec son père, instituteur et combattant de la guerre de 1914-1918. Elle était de la race de ceux pour lesquels la France, comme le disait Michelet, est "une personne". "Christine" - son nom de guerre<sup>13</sup> - est entrée, dès 1940, en Résistance, avec le comte de Neufbourg (le "Sire"), Georges Guichard ("l'oncle Georges") et l'équipe des "chartes du Forez" : chrétiens et patriotes, ils eurent le courage, rare et difficile, de se dresser contre leur milieu. Dans celui-ci, en effet, on se tournait presque naturellement vers Vichy qui prônait un retour à la "tradition" que la "Révolution nationale" semblait incarner. Pour l'équipe des "Chartes", le refus de la défaite et de la collaboration passait avant tout. En 1941, toute l'équipe des "Chartes" marqua, avec quelque éclat, son opposition à la "Révolution nationale" de Vichy en refusant de venir assister à une conférence de Charles Maurras donnée à la Diana à l'initiative de Mario Meunier<sup>14</sup>.

C'est l'époque où Neufbourg cachait dans ses fermes et dans ses étangs des caisses d'armes - en attendant le moment où elles pourraient resservir - transformait sa ferme de Biterne en lieu d'accueil pour les réfractaires du S.T.O., organisait des réceptions de parachutages et refusait de recevoir le maréchal Pétain dans son fief de Beauvoir. On continuait à travailler au milieu des dangers : Perroy écrivait sa "Guerre de Cent Ans" "grâce aux loisirs précaires que laissait à l'auteur une passionnante partie de cache-cache avec la Gestapo"<sup>15</sup> : l'ouvrage est d'ailleurs dédié au "Sire", à "Christine" et à "l'oncle Georges", ainsi désignés par leurs noms de Résistance.

Quant à Marguerite Gonon, tout en courant la campagne pour la Résistance, elle préparait son "Lexique du parler de Poncins" :

---

<sup>13</sup> "Marguerite Gonon prit comme pseudonyme le prénom de l'une de ses grand-mères.

<sup>14</sup> Luirard (Monique) : "Le Forez et la Révolution Nationale", Saint-Etienne, Centre d'Etudes Foréziennes, 1972, p. 112.

<sup>15</sup> Perroy (Edouard) : "La guerre de Cent Ans", Paris, Gallimard, 1945, Avant-propos, p. 9.

"Le papier et le charbon manquaient, les caractères d'imprimerie étaient "requis", les ouvriers, déportés ou prisonniers : c'est parce que ce projet était un défi qu'on entreprit de le réaliser malgré - à cause peut-être - de l'insécurité du lendemain."<sup>16</sup>

Marguerite Gonon fut pendant la guerre l'une des responsables de l'Armée Secrète pour le secteur de Feurs et organisa une filière d'évasion pour des officiers de la France Libre et des officiers alliés emprisonnés à Saint-Etienne puis à Gannat<sup>17</sup>. Elle était à Biterne pour "trier" les volontaires qui affluaient et les répartir dans leurs différentes affectations<sup>18</sup>. Lorsque le comte de Neufbourg fut arrêté par la Gestapo, c'est l'obstination de Marguerite Gonon qui le fit libérer<sup>19</sup>.

De cette époque, elle garda de solides convictions gaullistes : elle a raconté avec sa verve habituelle ce moment étonnant que fut la visite du général de Gaulle à Beauvoir en 1948<sup>20</sup> : le général parlant de Churchill et de Roosevelt devant une tasse de camomille et Mme de Gaulle questionnant Neufbourg sur la mise en oeuvre de la "participation" - l'intéressement aux bénéfiques - avec son personnel de Beauvoir...

Marguerite Gonon fut, après 1962, député-suppléant, faisant équipe, pendant plusieurs législatures avec Paul Rivière, compagnon de la Libération et député de la Loire (circonscription de Feurs-Charlieu). Il est dommage qu'il ne devint pas ministre car elle serait alors devenue automatiquement député : par sa parole, elle eut fait merveille à l'Assemblée Nationale.

### L'Histoire et le courage

Marguerite Gonon ou l'Histoire : celle qu'on écrit et celle à laquelle on participe. Marguerite Gonon ou le courage : celui de se battre dans la nuit de la défaite et de l'occupation ; et aussi celui d'affronter la maladie contre laquelle elle luttait en la niant. Elle était, en effet, d'une génération qui avait appris que l'on ne parle pas de soi et qu'il est mal élevé de se plaindre. Un journaliste de "Télérama", Alain Rémond, note après avoir vu son émission sur la Résistance : "Le courage comme une évidence. Et l'amour de la vie par-dessus tout"<sup>21</sup>

Malgré la souffrance, elle continuait à travailler et à recevoir ceux qui venaient lui demander conseil et lui montrer leurs travaux ; elle voyait ses amis qui appartenaient à des "cercles" différents qui souvent ne se connaissaient guère entre eux ; la Résistance, les Anciens Combattants, Poncins, le gaullisme, la Diana, l'Université de Saint-Etienne, le C.N.R.S., les Amis du musée de Feurs. Elle suivait toujours passionnément l'actualité parce qu'on ne peut se désintéresser de la France. Elle fut, en 1994, faite chevalier de la Légion d'Honneur, "sur le contingent spécial du président de la République", précisait-elle : récompense tardive pour des mérites éclatants. Elle était, d'autre part, médaillée de la Résistance.

---

<sup>16</sup> Gonon, "Lexique...", op. cit., préface, p. IX.

<sup>17</sup> Elle fit évader Claude Hettier de Boislambert, qui devint, plus tard, Grand Chancelier de l'Ordre de la Libération.

<sup>18</sup> Gentgen (Colonel René) : "Résistance Loire", Montferrat, Editions Esperluette, 1992, p. 39.

<sup>19</sup> Sugny (comte Olivier de) : "Eloge du comte de Neufbourg", Bull. Diana, 1987, t. L, n° 2, p. 65-75.

<sup>20</sup> Gonon (Marguerite) : "Bonjour, Général !", Village de Forez, n° 42, avril 1990, p. 3-5.

<sup>21</sup> Rémond (Alain) : "Marguerite, à minuit", "Télérama", n° 2215, 24 juin 1992.

## Remerciement

A la fin d'un exercice aussi difficile, j'ai voulu payer la dette que j'ai vis-à-vis de Marguerite Gonon. Je le ferai en me souvenant avec vous d'une scène qui remonte à ma mémoire : un jour de 1975, on inaugurait, dans la foule et le brouhaha traditionnels en pareille circonstance, la nouvelle présentation du musée d'Allard qui venait d'être rénové. Marguerite Gonon me parla de ma toute première communication à la Diana, consacrée au républicain montbrisonnais Martin Bernard (1808-1883) : "Il faut en faire une thèse" : c'était impératif. Lorsque la thèse fut rédigée, la correction, sans complaisance, qu'elle en fit, me fut une belle leçon de concision et de clarté. Et lorsque vint la soutenance, sa présence me fut un encouragement. Voilà ce que Marguerite Gonon savait faire pour les autres, ce qui était inestimable.

Elle savait aussi trouver les mots justes : après la mort du comte de Neufbourg, je consacrais, dans "Village de Forez," un article à ce grand historien forézien<sup>22</sup> parti sans bruit et salué bien discrètement par ses pairs. Marguerite Gonon m'envoya un petit mot pour me remercier : en quelques mots, elle avait tout dit, son émotion, l'estime pour celui qui avait été à l'origine des "Chartes du Forez", avec une allusion à ce compagnonnage avec Neufbourg qui avait joué un si grand rôle dans sa vie. Avec le style et aussi la pudeur qui étaient sa marque.

### Sachons à notre tour remercier Marguerite Gonon

La mort, selon un mot célèbre de Malraux, vient "de transformer en destin" la vie de Marguerite Gonon, le destin d'une petite fille de Poncins - "Mademoiselle de Poncins"<sup>23</sup> - devenue l'historienne de nos ancêtres paysans au Moyen Age, la mémoire de sa province et qui a su, sans prendre la pose, faire de sa vie une belle leçon de courage. Elle revendiquait ses racines paysannes. Mais elle était aussi une grande intellectuelle, par son oeuvre d'historienne et de linguiste, par ses talents de plume et de parole et par les idées qui ont engagé et ordonné sa vie.

**Claude Latta**

---

<sup>22</sup> Latta (Claude) : "Hommage au comte de Neufbourg", Village de Forez, n° 30, avril 1987, p. 3-4.

<sup>23</sup> L'expression est de Jean Tibi, "Le Monde", édition Rhône-Alpes, 17 août 1988.